

CALEDON



INSTITUTE OF
SOCIAL POLICY

Recueil de pratiques prometteuses en matière de prévention du crime au Canada

juin 2003



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

Recueil de pratiques prometteuses en matière de prévention du crime au Canada

par

Wanda Jamieson et Liz Hart

*La Stratégie nationale pour la prévention du crime du Gouvernement du Canada
est partenaire de cette initiative.*

Droit d'auteur © 2003, The Caledon Institute of Social Policy

ISBN 1-55382-046-0

Publication du :

The Caledon Institute of Social Policy
1600, rue Scott, porte 620
Ottawa (Ontario) CANADA
K1Y 4N7
Tél. : (613) 729-3340
Fax : (613) 729-3896
Courriel : caledon@caledoninst.org
Site Web : www.caledoninst.org

On peut obtenir les publications de l'Institut Caledon sur notre site Web.

Remerciements

Nous sommes reconnaissantes à l'Institut de politique sociale Caledon pour son appui soutenu ainsi qu'à Monsieur Pierre Sénécal du Centre national de la prévention du crime (CNPC), ministère de la Justice du Canada, lequel a vu à la supervision du développement de ce recueil de même qu'à ce que chacune des personnes qui ont contribué à ce processus se sentent partie prenante et soient bien informées. Madame Christy Hitchcock, du Centre national de la prévention du crime, a par ailleurs joué un rôle indispensable au chapitre de la liaison avec ses collègues et de la distribution de la documentation pertinente produite par le CNPC. Nous tenons également à remercier les membres du Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur la sécurité communautaire et la prévention du crime qui nous ont soumis des projets pour ce recueil et qui ont commenté les activités de prévention du crime mises de l'avant dans leur région. Enfin, nous sommes sincèrement reconnaissantes aux nombreuses personnes qui nous ont parlé avec autant d'éloquence et de passion de leurs projets. Nous espérons avoir réussi, par cet ouvrage, à illustrer fidèlement toute l'énergie qu'elles déploient et l'engagement dont elles font preuve dans leurs collectivités respectives.

Wanda Jamieson et Liz Hart

La Caledon Institute of Social Policy publie occasionnellement des rapports et commentaires rédigés par des experts du secteur privé. Les opinions émises dans cet ouvrage sont celles des auteurs.

Table des matières

<i>Introduction</i>	1
<i>Faits saillants</i>	5
<i>Portraits à l'échelle fédérale et à l'échelle des provinces et des territoires</i>	6
<i>Gouvernement du Canada</i>	6
<i>La prévention du crime au Nunavut : vue d'ensemble</i>	9
<i>La prévention du crime dans les Territoires du Nord-Ouest : vue d'ensemble</i>	13
<i>La prévention du crime au Yukon : vue d'ensemble</i>	17
<i>La prévention du crime en Colombie-Britannique : vue d'ensemble</i>	21
<i>La prévention du crime en Alberta : vue d'ensemble</i>	27
<i>La prévention du crime en Saskatchewan : vue d'ensemble</i>	31
<i>La prévention du crime au Manitoba : vue d'ensemble</i>	35
<i>La prévention du crime en Ontario : vue d'ensemble</i>	39
<i>La prévention du crime au Québec : vue d'ensemble</i>	44
<i>La prévention du crime au Nouveau-Brunswick : vue d'ensemble</i>	49
<i>La prévention du crime en Nouvelle-Écosse : vue d'ensemble</i>	52
<i>La prévention du crime à l'Île-du-Prince-Édouard : vue d'ensemble</i>	55
<i>La prévention du crime à Terre-Neuve et au Labrador : vue d'ensemble</i>	59
<i>Principaux sites Web</i>	62

Introduction

Au cours de la dernière décennie, la vision en matière de prévention du crime au Canada et les politiques et pratiques à cet égard ont évolué de façon à intégrer tout un éventail de politiques, stratégies et actions visant à renforcer la sécurité collective et individuelle des Canadiennes et des Canadiens.

Pour mettre au point des pratiques innovatrices et efficaces en matière de prévention du crime et de victimisation, il est essentiel de pouvoir échanger des idées et prendre connaissance de diverses perspectives sur le sujet. Il faut également prendre le temps d'examiner les leçons à tirer des initiatives qui fonctionnent et se pencher sur les divers moyens propres à améliorer les pratiques dans le domaine. La collecte de données, la réflexion et les améliorations possibles ne cessent jamais étant donné le dynamisme des milieux de vie, la complexité des facteurs qui contribuent à la criminalité et à la victimisation, la multiplicité des intervenants dans le domaine, les nombreux problèmes concrets de mise en œuvre à l'échelle locale. Enfin, étant donné le manque d'instruments capables de mesurer efficacement les résultats des diverses interventions en matière de prévention du crime, cela pose un défi de taille.

Ce recueil se veut un aperçu des principales stratégies, pratiques et ressources en matière de prévention du crime résultant d'initiatives mises de l'avant à l'échelle fédérale, provinciale ou territoriale. Il présente essentiellement des interventions qui s'appuient sur le développement social et qui contribuent à forger des liens et à bâtir des partenariats à l'échelle communautaire. Le lecteur doit garder à l'esprit que cet ouvrage vise d'abord et avant tout à présenter une grande variété d'initiatives plutôt qu'à répertorier l'ensemble des activités offertes dans les provinces et les territoires au Canada. Bien qu'il ne soit pas exhaustif, il constitue néanmoins un bon point de départ pour saisir les orientations, la portée, le rôle et les effets positifs de la prévention au chapitre notamment de la réduction de la criminalité et de la victimisation au Canada.

À qui s'adresse ce recueil?

Ce recueil est susceptible d'intéresser un vaste public, notamment :

- les intervenants et intervenantes en matière de prévention du crime
- les intervenants et intervenantes œuvrant dans les secteurs de la santé, des services sociaux et de l'habitation
- les responsables de l'élaboration des politiques à tous les paliers de gouvernement
- les chercheurs et chercheuses qui s'intéressent à la sécurité communautaire et à la prévention du crime à l'échelle locale, provinciale et territoriale
- les groupes de citoyens et de citoyennes ainsi que les particuliers préoccupés par la criminalité et la victimisation dans leurs milieux de vie respectifs.

Comment se servir de ce recueil?

Le lecteur ou la lectrice verra dans ce recueil divers usages possibles selon la nature de son travail en prévention du crime, son lieu de travail et les tâches qu'il ou qu'elle a à accomplir. De façon générale, nous espérons que ce document servira à :

- informer et sensibiliser les gens relativement à la prévention du crime et aux pratiques en vigueur au Canada
- mettre de l'avant des idées prometteuses pour appuyer les efforts en matière de prévention du crime
- fournir des informations sur la façon de se renseigner davantage
- inciter les gens à s'inspirer des idées prometteuses.

L'organisation de ce recueil

Ce recueil comprend :

- une vue d'ensemble de la Stratégie nationale pour la prévention du crime et des initiatives fédérales qui contribuent à la prévention du crime et de la victimisation
- une vue d'ensemble des approches des provinces et des territoires en matière de prévention du crime
- la description de projets et d'initiatives qui illustrent les approches propres à chaque province et chaque territoire en matière de prévention du crime
- une liste sélectionnée de sites Web canadiens où obtenir plus d'information sur la prévention du crime au Canada.

Dans la mesure du possible, des références sont faites à des documents d'évaluation et à d'autres ouvrages qui viennent corroborer les données et renseignements fournis dans ce recueil.

Quels types de pratiques en matière de prévention du crime ont été retenus pour publication dans ce recueil

Au Canada, comme dans bien d'autres endroits au monde, l'information sur les initiatives efficaces en matière de prévention du crime, sur les facteurs qui contribuent à leur succès ou à leur échec et sur leur transférabilité d'un contexte à un autre est encore à l'état embryonnaire. Il faut se rappeler que bon nombre de ces initiatives exigent des investissements à long terme avant de donner des résultats tangibles et de contribuer à réduire de façon significative la criminalité et la victimisation. En réalité, nous ne sommes pas encore à l'ère de solutions vérifiées empiriquement et dont les résultats sont garantis à toute épreuve. Pourtant, et même s'ils n'ont pas été prouvés de façon strictement scientifique, il existe des critères prometteurs sur lesquels peuvent s'appuyer les décideurs et les intervenants et intervenantes pour guider leurs pratiques en matière de prévention du crime. Notamment, comme point de départ intéressant, ils peuvent se référer aux recherches, de plus en plus nombreuses, qui s'intéressent

aux facteurs de risque individuels et sociétaux. Ils peuvent aussi examiner les stratégies qui réunissent autour d'une même table divers acteurs sociaux et communautaires dans le but de concevoir et de mettre en œuvre des interventions qui s'attaqueront aux facteurs prédisposant à la criminalité et à la victimisation¹.

Au cours des deux dernières décennies, l'approche préventive fondée sur le développement social – laquelle peut également comporter les volets réduction des opportunités et mesures correctionnelles – s'est démarquée en tant que méthode innovatrice et efficace en matière de prévention de la criminalité. Cette approche vise les causes profondes de la criminalité. Elle reconnaît que le crime est le résultat des expériences négatives auxquelles sont exposées les personnes : violence familiale, mauvaise influence parentale, expérience scolaire négative, logement peu sûr, pénurie de centres récréatifs, services de santé déficients, environnement malsain, services sociaux inadéquats, pression des pairs, chômage, perspectives limitées et pauvreté. Il s'agit d'une approche où l'on privilégie d'agir sur la vie des personnes, des familles et de la collectivité en procurant aux citoyens et citoyennes (notamment les jeunes) les plus à risque de poser des actes criminels, avant qu'ils entrent en conflit avec la loi, un ensemble de programmes sociaux, récréatifs, éducatifs et économiques. L'approche comporte également des dispositions et des mesures qui visent la réhabilitation des personnes déjà aux prises avec le système de justice pénale.

L'approche fondée sur développement social fait de plus en plus partie d'une stratégie intégrée pour améliorer la sécurité des milieux de vie au Canada. Elle ne s'applique pas en vase clos, à l'écart du système de justice pénale – système, par ailleurs, en voie de se transformer lui aussi pour prendre en compte la perspective de la victime et intégrer d'autres modèles, notamment la justice réparatrice. En fait, beaucoup de collectivités canadiennes optent de plus en plus pour des solutions qui représentent un maillage des forces et idées innovatrices du système de justice pénale (police, tribunaux et sentences) avec diverses approches proactives, la prévention de la criminalité fondée sur le développement social en étant un bel exemple.

Comment s'est fait le choix des projets retenus

Les projets retenus ont été choisis à même un ensemble de projets identifiés par les membres du Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur la sécurité communautaire et la prévention du crime comme étant des projets représentatifs des mesures, ressources, stratégies et pratiques en matière de prévention du crime mises de l'avant dans leurs provinces et territoires. Notre sélection de projets illustre ce qu'une variété d'initiatives, pourtant dotées de ressources et de moyens différents, sont en mesure de réaliser. Certains projets ont plusieurs années d'existence alors que d'autres sont plus récents. Faute d'espace, nous n'avons pas pu dresser un portrait complet de la gamme complète des activités mises de l'avant dans chaque province et chaque territoire. Nos critères pour retenir ou non un projet à titre d'exemple ont été les suivants:

¹ Cf. par exemple, L.W. Sherman et al. (1998). *Preventing Crime : What Works, What Doesn't, What's Promising*. Washington : National Institute of Justice. Pour une perspective internationale, cf. : Centre international pour la prévention de la criminalité. (1999). *Répertoire-Synthèse II sur la prévention de la criminalité : Analyse comparée d'actions réussies pour la sécurité de la collectivité*. Montréal : Centre international pour la prévention de la criminalité.

Preuve d'efficacité : Idéalement, nous avons cherché à mettre en évidence des stratégies, des pratiques, des ressources et des mesures dont l'efficacité en matière de prévention du crime avait fait l'objet d'une publication scientifique et avait été révisée et corroborée par des collègues. Pratiquement cependant, ce genre de preuve scientifique est rare, notamment dans le cas des programmes canadiens de prévention du crime. Mais il faut dire que les choses s'améliorent. C'est ainsi que les projets subventionnés par la Stratégie nationale pour la prévention du crime comportent un volet évaluation. De plus, pour choisir les projets, nous nous sommes fondées sur l'opinion d'experts², obtenue lors de nos consultations avec des fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux affectés à la prévention du crime, et sur des constats de recherches, de rapports et d'observations.

Caractère plausible : De plus en plus de recherches théoriques et empiriques s'intéressent aux liens qui existent entre des facteurs de risque et la criminalité. Ces recherches démontrent comment certains types d'interventions peuvent prévenir le crime et la victimisation. On dispose également d'études, menées dans d'autres pays, qui sont un mélange de recherche scientifique et d'opinions d'experts et qui font état d'initiatives prometteuses à cet égard. Nous en avons tenu compte dans notre processus de sélection.

D'autres critères ont également été pris en compte :

- possibilité concrète de mise en œuvre
- éléments suffisants pour informer le processus de mise en œuvre de façon à ce que d'autres groupes puissent reproduire fidèlement l'initiative dans un autre contexte
- pouvant être adapté aux contextes, perspectives et besoins différents des multiples collectivités au Canada
- taille des collectivités, leur infrastructure communautaire et leur situation géographique
- existence de partenariats pour améliorer les programmes existants et leur potentiel au chapitre de la prévention du crime.

² Parmi ces experts et expertes, il y a eu notamment des analystes de politiques en matière de prévention de criminalité et des fonctionnaires affectés à ces dossiers, des chercheurs et chercheuses, des évaluateurs et évaluatrices œuvrant dans le domaine, des intervenants et intervenantes en prévention de la criminalité et œuvrant dans des secteurs connexes.

Faits saillants

Politiques et stratégies pour la prévention du crime et de la victimisation

Ce recueil dresse le portrait des principales politiques et stratégies mises de l'avant à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale pour s'attaquer aux facteurs de risque associés à la criminalité et à la victimisation. Au Canada, les projets visant la sécurité des collectivités et la prévention du crime sont souvent réalisés par l'entremise ou en collaboration avec la population d'un milieu donné, la police, les professionnels de la santé et des services sociaux, les organisations non gouvernementales, les associations professionnelles et le secteur privé. Tous les projets retenus illustrent des actions concrètes de prévention du crime, des actions qui mettent l'accent sur l'implication, la mobilisation et la participation des collectivités.

Les politiques et les stratégies en matière de sécurité communautaire et de prévention du crime mises de l'avant au Canada tiennent compte des liens qui existent entre la criminalité et la victimisation et les facteurs de risque que sont notamment la pauvreté des enfants et des familles, l'instabilité et la négligence parentales, la violence familiale, la consommation d'alcool et de drogue, la faible scolarisation, le chômage et l'exclusion sociale. Ces politiques et stratégies comportent un ensemble de mesures conçues pour favoriser le développement social des personnes et des collectivités et, par conséquent, donner des résultats prometteurs au chapitre de la réduction du crime et de la victimisation. Les gouvernements soutiennent les approches polyvalentes et intersectorielles parce qu'ils estiment qu'elles investissent de pouvoir les individus, les familles et les collectivités. Bon nombre de ces approches sont innovatrices et reflètent de plus en plus l'expérience, les circonstances et les besoins à la fois multiples et uniques des collectivités et d'une population canadienne de plus en plus diversifiée. Beaucoup des stratégies et des politiques retenues aux fins de ce recueil s'accompagnent de mesures pour réduire les opportunités de commettre des crimes et se greffent à des activités à portée sociale ou liées à la santé ou à la justice, et visant à améliorer le sort des individus, des familles et des collectivités.

Projets et activités

Ce recueil comprend des projets exemplaires de prévention de la criminalité – projets s'articulant autour d'une approche fondée sur le développement social – mais il ne prétend pas fournir une liste exhaustive de tous les projets axés sur la prévention et de développement social se déroulant au Canada. Nous avons mis l'accent sur des projets et des activités qui s'attaquent aux facteurs prédisposant à la criminalité et qui illustrent des mesures préventives visant les enfants, les jeunes et leurs familles. Nos choix s'appuient sur des études de plus en plus nombreuses à souligner l'importance de la petite enfance et l'impact de mesures telles que les visites à domicile, la formation parentale et le soutien aux familles, sur la santé et le développement des enfants et sur la réduction des comportements délinquants. D'autres exemples portent sur des projets qui s'emploient à renforcer et à miser sur les connaissances et les compétences des jeunes et dont les initiatives de développement communautaire et de changement social s'appuient sur les jeunes pour faire de la prévention, former leurs pairs ou agir comme agents de changement.

Certains projets retenus portent sur des problèmes de criminalité spécifiques tels que la violence familiale, la sécurité personnelle des femmes et des jeunes filles, la consommation de drogues et l'exploitation sexuelle. D'autres projets, notamment les projets qui se déroulent dans des communautés

autochtones, s'inspirent de valeurs et d'enseignements traditionnels ainsi que de pratiques culturelles pour renforcer les capacités des personnes, des familles et des communautés afin de lutter contre la criminalité et la victimisation. Enfin, le recueil présente des initiatives exemplaires dirigées vers l'ensemble de la collectivité et qui, au moyen de stratégies intégrées de développement et de mobilisation communautaires et de résolution de problèmes, s'attaquent à toute une gamme de problèmes reliés à la criminalité.

Portrait à l'échelle fédérale et à l'échelle des provinces et des territoires

Gouvernement du Canada

La Stratégie nationale pour la prévention du crime (SNPC) est un programme fédéral qui relève à la fois du ministère de la Justice du Canada et du ministère du Solliciteur général du Canada. C'est avec l'appui de la police, d'organismes canadiens de justice pénale et de diverses collectivités au Canada que la première phase de la SNPC fut lancée en 1994. La SNPC s'inspire de recherches qui démontrent que les mesures réactives – l'arrestation, le prononcé de la sentence, l'incarcération et la réadaptation des contrevenants – ne suffisent pas à prévenir le crime. Elle s'inscrit dans un effort pour répondre dans une certaine mesure aux recommandations d'un rapport du Comité permanent de la Chambre des communes sur la justice et les questions juridiques (Rapport Horner, 1993).

La première phase de la Stratégie nationale pour la prévention du crime – plus particulièrement les travaux du Conseil national de la prévention du crime, organisme composé de bénévoles – a débouché sur des connaissances importantes en matière de prévention du crime dont des modèles de prévention visant les enfants, les jeunes et les familles. Et ce sont les données recueillies au cours de la première phase de la SNPC qui ont établi les bases de sa deuxième phase, lancée en 1998.

La phase deux de la SNPC témoigne de l'engagement du gouvernement fédéral à soutenir les approches qui s'avèrent efficaces en matière de prévention du crime dans ce pays. Elle vise à réduire la criminalité et la victimisation par le biais du développement social de façon à s'attaquer aux véritables racines des problèmes³. La SNPC concentre l'essentiel de ses actions sur les conditions et les facteurs sociétaux qui engendrent le crime tout en reconnaissant la nécessité d'agir sur les opportunités ou les situations immédiates qui engendrent la criminalité.

L'objectif global courant de la Stratégie nationale de prévention du crime est de sensibiliser la population en matière de prévention du crime, d'obtenir son appui et de renforcer les capacités des collectivités à réduire la criminalité et la victimisation dans leur milieu. La SNPC vise à stimuler l'émergence d'initiatives communautaires de lutte contre la criminalité. Ses priorités sont les enfants, les adolescents et adolescentes, les populations autochtones et la sécurité des femmes et des jeunes filles. La SNPC subventionnent des projets qui s'attaquent aux facteurs de risque dans la vie des personnes notamment l'abus et la violence, l'incompétence parentale et la consommation de drogues et d'alcool.

³ La prévention du crime axée sur le développement social (PCDS) consiste en une approche à long terme et proactive. Elle vise à éliminer les facteurs d'ordre personnel, social et économique qui font que certaines personnes commettent des actes criminels ou deviennent victimes d'actes criminels. Cf. Centre national de la prévention du crime. (2000). « La prévention du crime par le biais du développement social », fiche d'information, Ottawa : Ministère de la Justice du Canada.

Les trois objectifs de la Stratégie nationale pour la prévention du crime sont :

- favoriser les actions concertées entre partenaires clés gouvernementaux et non gouvernementaux afin de réduire la criminalité et la victimisation
- aider les collectivités à élaborer et à mettre en œuvre des solutions communautaires aux problèmes locaux qui engendrent la criminalité et la victimisation et qui ont des conséquences notamment sur les enfants, les adolescents et adolescentes, les femmes et les populations autochtones
- sensibiliser la population et obtenir son appui en faveur d'approches efficaces en matière de prévention du crime.

La SNPC comporte trois programmes majeurs: le Conseil national de la prévention du crime (CNPC), le Programme des collectivités plus sûres et le Programme de promotion et d'éducation populaire.

Le Centre national de prévention du crime (CNPC)

La phase deux de la SNPC a vu la création du Centre national de la prévention du crime, lequel relève du ministère de la Justice du Canada. Le CNPC est responsable globalement de la gestion de la Stratégie nationale pour la prévention du crime. Pour mettre en œuvre la SNPC, il travaille de concert et en consultation avec ses partenaires fédéraux et les gouvernements provinciaux et territoriaux.

Le Programme des collectivités plus sûres

Le Programme des collectivités plus sûres compte cinq programmes de subventions et de financement : le Programme de mobilisation des collectivités (PMC), le Fonds d'investissement dans la prévention du crime (FIPC), le Programme de partenariats en prévention du crime (PPPC), le Programme d'intervention des entreprises pour la prévention du crime (PIEPC) et le Fonds stratégique. Ces programmes servent à soutenir financièrement les collectivités et les organisations pour qu'elles puissent concevoir, mettre en œuvre et évaluer divers modèles de prévention du crime.

Le Programme de promotion et d'éducation populaire

Le but du Programme de promotion et d'éducation populaire est d'accroître la sensibilisation, les connaissances et les solutions efficaces en matière de criminalité et de victimisation. Le Programme invite les Canadiens et les Canadiennes de tous âges et de tous milieux à faire ce qu'il faut pour s'assurer, ainsi qu'à leurs familles et à leur voisins, un environnement sûr. Le Programme permet la diffusion des diverses « leçons tirées » des projets subventionnés dans le cadre de la SNPC.

Le Groupe de travail fédéral, provincial et territorial sur la sécurité communautaire et la prévention du crime

Bien que les provinces et les territoires soient les instances responsables en grande partie de l'organisation et de la mise en œuvre des services et des programmes qui contribuent à la sécurité des collectivités, il n'en reste pas moins que le gouvernement fédéral a un rôle et un mandat significatifs à l'égard de la prévention du crime et de la sécurité communautaire.

Le Groupe de travail fédéral, provincial et territorial sur la sécurité communautaire et la prévention du crime, sous l'égide de la Stratégie nationale pour la prévention du crime, sert de tribune de collaboration et de coordination des actions concertées dans le domaine.

Initiatives fédérales complémentaires

La Stratégie nationale pour la prévention du crime vient compléter les nombreuses initiatives multidimensionnelles et multisectorielles à voir le jour et à se dérouler à l'échelle provinciale, territoriale ou locale. Parmi les autres dispositions et mécanismes fédéraux qui contribuent à la sécurité communautaire et à la prévention du crime, mentionnons l'Initiative de lutte contre la violence familiale, la Stratégie en matière de justice pour les Autochtones, la Stratégie canadienne antidrogue, l'Initiative nationale pour les sans-abri, le Plan d'action nationale pour les enfants et les Centres d'excellence sur le bien-être des enfants.

Pour de plus amples renseignements sur la Stratégie nationale pour la prévention du crime :

Le numéro sans frais : 1-877-302-CNPC

Le site Web : www.prevention.gc.ca

Courriel : info@prevention.gc.ca

Pour des renseignements sur les programmes et les services offerts par le gouvernement fédéral, visitez le site Web : www.canada.gc.ca

La prévention du crime au Nunavut : vue d'ensemble

Le contexte principal dans lequel s'inscrit la prévention du crime au Nunavut est l'autodétermination du peuple Inuit. Par ailleurs, le système de justice en voie de se développer au Nunavut s'articule en grande partie autour d'approches communautaires à la prévention de la criminalité et de la victimization.

Le gouvernement du Nunavut travaille en étroite collaboration avec le ministère de la Justice du Canada pour mettre en œuvre la Stratégie nationale pour la prévention du crime et coordonner le soutien apporté aux initiatives communautaires en matière de prévention du crime sur l'ensemble du territoire. En vertu de la Stratégie nationale, les priorités du Nunavut comprennent notamment :

- prendre des mesures pour lutter contre la criminalité
- faire des enfants et des familles des segments de population à prioriser
- promouvoir l'engagement des jeunes et favoriser des habitudes de vie saines
- prévenir la violence familiale
- répondre aux préoccupations des victimes et des victimes potentielles
- prévenir la criminalité en s'appuyant sur la justice communautaire réparatrice
- soutenir des initiatives de justice inuites
- promouvoir des écoles plus sûres.

Au Nunavut, les activités de prévention du crime s'inscrivent dans un processus de guérison et dans un contexte qui prend en compte l'origine culturelle des jeunes.

Beaucoup d'intervenants différents – le Inuit Tapiriit Kanatami (ITK), la GRC, le gouvernement du Nunavut, le ministère de la Justice du Canada et des organismes communautaires – participent au développement de l'infrastructure juridique et correctionnelle du Nunavut et à la mise en œuvre d'activités de prévention du crime.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Madame Koovian Flanagan
Ministère de la Justice
Tél. : (867) 975-6308
Fax : (867) 979-5977
Courriel : kflanagan@gov.nu.ca
Site Web : www.nu.ca/justice

Nunavut

PROGRAMME D'INITIATION À LA VIE

Problématique : Jeunes à risque

Description : Endroit : Iqaluit, Nunavut

Organisme parrain : *Inuksuk High School*

La population étudiante de l'école secondaire Inuksuk compte environ 400 élèves. Les trois-quarts sont des Inuits. Un nombre significatif d'entre eux n'obtient pas de diplômes d'études secondaires – en effet, le taux de diplômé(e)s est inférieur à trente-cinq pour cent. Les jeunes qui ne terminent pas leurs études secondaires sont susceptibles de ne pas se trouver d'emploi et sont plus à risque de commettre des actes criminels.

Durant l'année scolaire 2001-2002, l'école secondaire Inuksuk, dans le cadre d'un programme d'initiation à la vie (préparatoire au travail), a donné l'occasion à de jeunes chômeurs et chômeuses du Nunavut, ainsi qu'à des élèves du secondaire à risque élevé de décrocher, de suivre une formation parascolaire d'introduction en menuiserie et en cuisine. Le but était de permettre aux jeunes d'acquérir des habiletés et de développer leur estime de soi.

Tous les élèves ont été initiés à un métier et ont reçu de l'information de base sur le VIH/Sida et la toxicomanie, la sécurité au travail, les premiers soins, la planification financière, la rédaction d'un curriculum vitae et sur la recherche et la conservation d'un emploi. De plus, les intervenants et intervenantes ont pu offrir, le cas échéant, du counseling et du soutien sur une base individuelle.

Les élèves ont tous eu la possibilité de participer à un stage en milieu de travail, d'une durée de quatre semaines, soit à Iqaluit ou dans leur propre village. Par exemple, les élèves en cuisine préparaient les repas chauds du midi de l'école secondaire Inuksuk et les repas de la soupe populaire Qayuqtuvik d'Iqaluit.

Quant aux élèves inscrits en menuiserie, ils ont fait des mathématiques, des sciences et de l'anglais afin de se préparer à l'examen d'admission du Nunavut Arctic College.

En mai 2002, deux des seize élèves à avoir suivi le programme d'initiation à la vie s'étaient qualifiés aux épreuves de Compétences Canada, tenues à Fort Smith, Territoires du Nord-Ouest. Sept d'entre eux travaillaient ou faisaient un stage en milieu de travail – et ce nombre devait grimper avec l'arrivée du printemps au Nunavut et la période de la construction.

L'école secondaire Inuksuk souhaite étendre son programme pour qu'un plus grand nombre de décrocheurs et de décrocheuses potentiels puisse y participer. L'école souhaiterait offrir des formations de base en coiffure, en boucherie et en rembourrage.

Source : *Inuksuk High School*
Tél. : (867) 979-5281
Fax : (867) 979-4380

ARTS TRADITIONNELS ET ALPHABÉTISATION

Problématique : Communautés à risque

Description : Endroit : Rankin Inlet, Nunavut

Organisme parrain : *Matchbox Gallery*

Rankin Inlet compte environ 2 000 habitants et habitantes, pour la plupart des Inuits. Le village est situé à près de 640 kilomètres au nord de Churchill, Manitoba sur la côte ouest de la Baie D'Hudson, au Nunavut.

La Galerie Matchbox est un centre d'exposition multiculturel où des artistes inuits et non inuits, pratiquant différentes formes d'arts, se regroupent pour travailler ensemble, échanger de l'information et vendre leurs œuvres. La Galerie est un lieu où s'expriment et sont soutenus les arts de la peinture, du dessin, de la gravure et de la sculpture en pierre de savon. Elle a favorisé l'émergence d'un groupe d'artistes céramistes très talentueux dont les œuvres ont d'ailleurs été exposées à l'échelle internationale.

À l'hiver 2001-2002, la Galerie a offert un programme d'arts traditionnels et d'alphabétisation, d'une durée de dix-huit semaines, à des jeunes, des adultes et des personnes âgées souffrant d'exclusion, dont des ex-détenus et des toxicomanes.

Le programme s'appuie sur le principe suivant : une personne lorsqu'elle s'initie aux arts s'ouvre l'esprit et le processus de création l'amène inexorablement à résoudre ses problèmes. Et cette ouverture la rend plus susceptible de s'inscrire dans un processus d'apprentissage scolaire

La journée commençait donc par un programme scolaire fait sur mesure pour chaque élève. L'élève faisait des mathématiques, de la lecture à haute voix et une dictée. Puis, il ou elle passait à l'apprentissage de techniques de dessin – le dessin est important puisqu'il est lié de près à la lecture et à l'écriture et sous-tend plusieurs formes d'art. Ensuite, l'élève devait rédiger son journal de bord et partager avec les autres ses réflexions et ses expériences. Enfin, l'élève s'adonnait à la création à proprement parler, touchant à tour de rôle à la peinture, la gravure, la céramique et la sculpture. Le programme comportait également un volet où les élèves étudiaient la langue Inuktitut et assistaient à des présentations d'artistes inuits.

À la fin de leur formation, les participantes et participants avaient appris comment traiter avec le public, comment estimer la valeur de leur œuvre et comment la présenter. Grâce à la Galerie, certains élèves ont pu vendre des œuvres.

Le programme s'est déroulé dans un contexte de coopération et d'entraide, un environnement propice à stimuler l'émergence de l'individualité des participants et participantes, à renforcer leur langue et leur culture et les mettre en lien avec les autres et à leur permettre de se faire des amis/amies.

Source : *Matchbox Gallery*
Tél.: (867) 645-2674
Fax : (867) 645-2674
Courriel : matchboxgallery@hotmail.com

INITIATION À LA VIE TRADITIONNELLE

Problématique : Jeunes à risque

Description : Endroit : Pangnirtung, Nunavut

Organisme parrain : *Kanguit Justice Committee*

Pangnirtung est un hameau situé dans le Fjord Pangnirtung, à l'Île de Baffin. Au cours de l'été 2000, le comité de la justice communautaire de Pangnirtung a organisé, à l'intention des jeunes à risque de la communauté, deux camps d'initiation à la vie traditionnelle. Peu de jeunes de la communauté ont la chance, dans leur vie, d'aller sur les terres ancestrales pour découvrir la manière de vivre des anciens et anciennes.

Les camps ont été organisés à Sannirut, dans la baie Cumberland, à quarante-cinq minutes en bateau de Pangnirtung. Douze jeunes, âgés de 12 à 18 ans, ont participé à un premier camp, offert au milieu de l'été. Et sept jeunes adultes, âgés de 20 à 33 ans, ont fait le deuxième camp, à la fin d'août. Deux couples de la communauté ont accompagné les jeunes et ont agi à titre de guides et d'instructeurs tandis qu'un aîné leur a enseigné les coutumes traditionnelles.

Pendant leur camp, les jeunes ont chassé la baleine, le phoque, le caribou et le canard. Ils ont récolté des œufs de canes, ont creusé pour des palourdes et ont pêché au filet et à la ligne. Ils ont appris à dépecer des phoques et des canards, à curer et conserver la viande, à nettoyer et préparer les peaux de phoque et le cuir des caribous, à tresser de la corde à partir de la peau du phoque et à transformer la graisse de phoque et de baleine en combustible. Ils ont appris comment prédire la température en observant les nuages et comment diriger un bateau à travers les glaces. Ils ont écouté des histoires anciennes et ont appris le sens et l'origine des mots pour désigner les endroits. Ils ont appris à reconnaître la flore et à faire le thé traditionnel. Ils ont appris comment leurs ancêtres utilisaient les différentes parties du caribou – les membranes pour faire des bandages, les os pour faire des aiguilles et les tendons pour tisser du fil. Et ils ont joué au baseball inuit avec une balle faite de cuir de caribou et un bout de bois de grève.

Se faire à la température extrême fut un volet important des apprentissages. En été, la plupart du temps, la chasse se fait en bateau, mais la présence de glace flottante et de grands vents compliquent souvent les choses. Même si on avait prévu une cache de nourriture en cas d'urgence, les jeunes ont pu apprécier les difficultés que devaient affronter leurs ancêtres pour s'assurer des provisions suffisantes. Ces camps d'initiation à la vie traditionnelle ont exposé les jeunes à la manière de vivre et aux valeurs de leurs ancêtres et leur ont permis d'apprécier la profondeur de leur savoir et de leurs habiletés.

Source : *Kanguit Justice Committee*
Tél. : (867) 473-8018
Fax : (867) 473-8832

La prévention du crime dans les Territoires du Nord-Ouest : vue d'ensemble

Aux Territoires du Nord-Ouest, s'attaquer à la criminalité est une priorité. Les mesures prises pour ce faire comprennent notamment :

- favoriser l'engagement/la prise en charge communautaires
- faire des enfants et des familles une priorité
- promouvoir l'engagement des jeunes et favoriser des habitudes de vie saines
- prévenir la violence familiale
- répondre aux préoccupations des victimes et des victimes potentielles
- explorer la justice communautaire réparatrice
- soutenir les initiatives de justice autochtones et inuites
- promouvoir des écoles plus sûres.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest travaille en étroite collaboration avec le ministère de la Justice du Canada à la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la prévention du crime et à la coordination des initiatives communautaires en matière de prévention du crime mises de l'avant dans les Territoires du Nord-Ouest.

Les interventions en matière de justice et de prévention du crime dans les Territoires du Nord-Ouest doivent se faire dans le respect du caractère unique de la culture, des traditions et des coutumes de la population, ainsi que dans le respect des pratiques communautaires et ancestrales. La justice communautaire réparatrice s'inscrit dans cette tendance. Elle reconnaît l'importance des valeurs et de la culture autochtones et inuites et soutient le développement de collectivités en meilleure santé. Elle met l'accent sur des initiatives de prévention du crime qui intègrent les valeurs traditionnelles et qui renforcent les liens familiaux et l'esprit communautaire.

L'approche des T.N.-O. en matière de prévention du crime s'articule autour de la coopération et d'une étroite collaboration entre divers paliers de gouvernement et ministères, notamment le ministère de la Justice et le ministère de la Santé et des Services sociaux. À l'échelle locale, les organismes communautaires, les fournisseurs de services (dont la GRC), les écoles, les parents et les jeunes travaillent ensemble pour répondre aux besoins de la collectivité dans des domaines comme les loisirs, les services sociaux, la santé et l'éducation.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

M. Darcy Fleury
Directeur du Programme de maintien de l'ordre
et de la justice communautaire
Ministère de la Justice
Territoires du Nord-Ouest
Tél. : (867) 873-7705
Fax : (867) 873-0199
Courriel : darcy_fleury@gov.nt.ca
Site Web : www.gov.nt.ca/justice

Territoires du Nord-Ouest

MAISON DES JEUNES DE FORT SMITH

Problématique : Jeunes à risque

Description : Endroit : Fort Smith, Territoires du Nord-Ouest

Organisme parrain : *Uncle Gabe's Friendship Centre*, Fort Smith

La Maison des jeunes de Fort Smith (connue anciennement sous le nom de « Centre racines et ailes de Fort Smith ») est un endroit sûr où peuvent « se tenir » les jeunes de Fort Smith. En temps normal, trente à quarante ados et jeunes adultes, âgés de 8 à 19 ans, s'y retrouvent en soirée. Logée dans le Centre de l'amitié Uncle Gabe's, la Maison des jeunes dispose d'un local où les jeunes peuvent écouter de la musique, regarder la télé, jouer à l'ordinateur ou simplement être entre amis. Ses heures d'ouverture sont de 16h à 22h, du lundi au jeudi, et de 18h à minuit, le vendredi et le samedi. Les fins de semaine, on y présente des films. Les jeunes peuvent également se servir du gymnase du Centre de l'amitié.

Les journées d'école, le midi, à la Maison des jeunes, des intervenants et intervenantes jeunesse s'occupent d'un programme de repas gratuits, servis à une trentaine d'élèves de l'école primaire du quartier et de l'école secondaire, située à proximité. Pour certains élèves, la distance est trop grande pour se rendre dîner à la maison par temps froid. Pour d'autres, ils n'ont pas déjeuné et pour d'autres, il n'y a pas de nourriture à la maison.

La Maison des jeunes ouvre ses portes, après l'école, de 16h à 17h, pour permettre à ceux qui le veulent d'étudier, de faire de la recherche dans Internet ou d'obtenir de l'aide pour leurs devoirs.

En avril 2001, la Maison des jeunes a organisé un colloque pour les jeunes autour de la thématique de la préparation pour l'avenir. L'événement a connu beaucoup de succès. Des jeunes de Fort Smith s'y sont inscrits, ainsi que des jeunes délégués par des centres de l'amitié d'un peu partout dans le Nord. Les ateliers ont porté sur la motivation, la prise en charge personnelle, la gestion de la colère, le suicide chez les jeunes, la grossesse chez les jeunes, les gangs de jeunes, la criminalité chez les jeunes, les jeunes de la rue, l'incarcération, l'alcool, la drogue, le SAF/EAF et le VIH/Sida. Il y a eu des sessions sur la spiritualité traditionnelle et sur l'accouchement traditionnel. Les jeunes ont pu faire de l'artisanat, notamment de la broderie de perles, et apprendre à fabriquer des capteurs de rêves. Le colloque s'est terminé sur un festin communautaire, une danse du tambour, une danse en rond et un jeu-questionnaire.

Source : *Uncle Gabe's Friendship Centre*

Tél. : (867) 872-3004

Fax : (867) 872-5313

LA CLASSE NATURE

Problématique : Jeunes à risque
Description : Endroit : Fort McPherson, Territoires du Nord-Ouest

Organisme parrain : Conseil tribal Gwich'in

Depuis dix ans, le peuple Gwich'in s'emploie à régler ses revendications territoriales, à assurer la stabilité économique de la communauté et à acquérir son autonomie gouvernementale. Entre-temps, la communauté Gwich'in est confrontée à un taux élevé de crimes de violence, d'agressions sexuelles, de violence familiale et d'agressions sexuelles sur les enfants. Le sentiment de désespoir des jeunes de la communauté – qui se traduit par une fréquentation scolaire sporadique, un taux de décrochage scolaire élevé et une épidémie d'incendies criminels, de vols et d'actes de délinquance – inquiète profondément.

Depuis 1999, dans le cadre d'un projet de prévention du crime, mené par le conseil tribal Gwich'in à l'école Chief Julius de Fort McPherson, quatre intervenants et intervenantes en prévention du crime travaillent auprès des élèves, âgés de 6 à 12 ans, de leurs professeurs/professeures, de leurs familles et des autres membres de la collectivité. Le programme vise à ce que les enfants Gwich'in développent leur confiance en soi, soient instruits dans les choses traditionnelles, reçoivent une formation scolaire et développent du respect pour leur environnement.

À chaque printemps, des élèves de quatrième, cinquième et sixième année vont donc passer une semaine en classe nature à TI'oondih, une auberge située à vingt-huit kilomètres de Fort McPherson. En avant-midi, ils font des travaux scolaires et en après-midi, ils sont exposés à l'enseignement et à la culture traditionnels. Ils apprennent à monter un camp dans la neige. Ils forment des équipes et font des courses à relais en raquettes et des compétitions d'infusion de thé. La chasse à l'orignal de nuit, en motoneige, est le point culminant de leur aventure.

Les enfants plus jeunes font quant à eux des expéditions d'une journée. Ils observent les changements qui surviennent dans la nature d'une saison à l'autre et ils apprennent à connaître les oiseaux et les animaux. Ils s'initient à la cueillette de baies, ils apprennent à reconnaître les pistes d'animaux, à poser des pièges à lièvre et à poser des filets de pêche sous la glace.

Pendant l'année scolaire, les jeunes ont accès à un programme de petits déjeuners chauds et à des activités parascolaires après l'école. L'école s'inspire du projet éducatif Dene Kede et, dans le cadre des cercles d'échange hebdomadaires, on met l'accent sur les habiletés sociales, la communication, le respect, la résolution de conflits et la gestion de colère. Les aînés et aînées de la communauté assistent à ces cercles d'échange et se joignent aux autres membres de la communauté pour les cérémonies d'infusion de thé et autres activités organisées dans l'école.

La classe nature est un projet d'une durée de trois ans (1999-2002). La Stratégie nationale pour la prévention du crime en fait actuellement l'évaluation. Il est possible que le modèle d'intervention de Fort McPherson soit repris pour être mis en œuvre dans d'autres villages Gwich'in.

Source : Conseil tribal Gwich'in
Tél. : (867) 777-4869
Fax : (867) 777-4538

EXPÉRIENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Problématique : Jeunes à risque

Description : Endroit : Holman, Territoires du Nord-Ouest

Organisme parrain : *Elders' Committee of Holman*

Holman est un hameau d'environ 450 habitants et habitantes, situé sur la côte ouest de l'île de Victoria, sur la mer de Beaufort. Étant donné que le nombre d'aînés et d'aînées diminue sans cesse, la communauté craint de perdre, avec la disparition de ses personnes âgées, sa langue et ses traditions.

Le comité des aînés et aînées de Holman a donc cherché un moyen de transmettre une partie de son savoir traditionnel, dont les techniques de chasse, aux jeunes gens de la communauté. Beaucoup des jeunes de Holman n'étaient jamais sortis sur les terres ancestrales. Ils n'avaient pas eu la chance – ni les équipements – pour apprendre les techniques traditionnelles.

Au cours de l'été 2000, le comité a donc organisé quatre expéditions – une chasse au caribou, un voyage de pêche et deux expéditions de chasse au phoque. Chaque activité a duré de deux à cinq jours et a réuni des ados et des jeunes adultes, âgés de 13 à 28 ans. Dans tous les cas, des aînés/aînées se sont joints aux expéditions et des couples de la communauté ont agi à titre de guides.

Tous les groupes ont campé à Aliiyakvik, un endroit près d'une rivière qui se déverse dans la baie de Prince Albert. Ils ont tous travaillé à monter les tentes, quérir de l'eau, faire du bannock, laver la vaisselle et s'entraider. Les jeunes ont appris des aînés/aînées quelques mots d'inuinnaqtun pendant que ceux-ci apprenaient quelques mots d'anglais.

Ces expéditions ont permis aux jeunes et aux aînés/aînées d'établir entre eux des rapports plus étroits que de coutume. Ils ont pu partager ensemble une expérience positive et apprendre les uns des autres, dans un environnement différent du village et en pleine nature. Les expéditions ont servi d'exutoire constructif à l'énergie des jeunes et les aînés/aînées ont pu avoir une certaine influence sur les valeurs des jeunes de leur communauté.

La corporation communautaire de Holman prévoit refaire l'expérience et organiser d'autres expéditions de chasse et de pêche durant l'été.

Source : *Holman Community Corporation*

Tél. : (867) 396-4701

Fax : (867) 396-3284

La prévention du crime au Yukon : vue d'ensemble

Le gouvernement du Yukon a fait de l'appui aux initiatives de prévention du crime qui s'attaquent aux causes sociales et économiques de la criminalité une priorité. Les projets qui mettent l'accent sur les besoins des enfants et des jeunes et ceux qui s'inscrivent dans un processus de guérison communautaire font également partie des priorités du gouvernement.

Le gouvernement du Yukon travaille en étroite collaboration avec le ministère de la Justice du Canada pour mettre en œuvre la Stratégie nationale pour la prévention du crime et pour coordonner le soutien accordé aux différentes interventions en matière de prévention du crime au Yukon.

Plusieurs programmes gouvernementaux existent pour appuyer les efforts en matière de prévention du crime, notamment le Fonds de prévention d'actes criminels et d'assistance aux victimes, le Fonds d'investissement pour la jeunesse et le Fonds de loisirs pour les enfants. D'autres organismes et ministères jouent également un rôle au chapitre de la prévention du crime notamment *Crime Prevention Yukon*, la GRC, la *Whitehorse Safer City Strategy*, le ministère des Services sociaux du Yukon par l'entremise de la Direction des alcools et des drogues et le ministère de la Famille et de l'Enfance.

Les diverses approches en matière de prévention du crime qui sont privilégiées au Yukon s'appuient sur le développement social, le renforcement de la sécurité des milieux de vie, la résolution des problèmes et la guérison communautaire.

Au Yukon, la participation de la communauté est un volet fondamental de toutes les actions préventives. C'est ainsi que des personnes représentant divers groupes et secteurs participent à l'identification des besoins de leur milieu en matière de prévention du crime. Toute la population est appelée à soutenir les diverses initiatives et à y contribuer.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Madame Kelli Taylor
Coordonnatrice des programmes de prévention du crime
Prévention du crime et services de la police
Ministère de la Justice
Tél. : (867) 667-3709
Fax : (867) 393-6326
Courriel : kelli.taylor@gov.yk.ca
Site Web : www.justice.gov.yk.ca

Yukon

LA BRIGADE TECHNO

Problématique : Jeunes à risque

Description : Endroit : Whitehorse, Watson Lake et Dawson City, Yukon

Organisme parrain : *Yukon Entrepreneurship Centre Society (YECS)*

Au Yukon, le taux de décrochage scolaire et d'analphabétisme est élevé. Beaucoup des jeunes qui abandonnent l'école ont peu d'occasions d'apprendre un métier. Dans un monde de plus en plus branché, ces jeunes se retrouvent du côté des perdants de l'ère numérique.

Les jeunes qui font partie de la brigade techno et qui possèdent un certain bagage de connaissances en informatique reçoivent une formation pour agir à titre de mentors auprès de leurs pairs, de façon à partager leur savoir avec des jeunes à risque qui manifestent un certain intérêt pour la technologie et l'information.

Tous les jeunes qui participent au projet doivent traverser les étapes pour devenir membre certifié de la brigade techno. Ils complètent donc des modules qui traitent de l'achat et des composantes d'un ordinateur, de caméras numériques et de scanners, de l'ouverture de comptes Internet, de la conception et de l'entretien de sites Web, de gestion de temps et de dossiers, de logiciels, de commerce électronique, de navigation sur Internet, de curriculum vitae et de recherche d'emploi sur Internet, d'installation en réseau domestique, de don et de réparation d'ordinateurs et de projets scolaires.

À ce jour, la brigade a mis sur pied sept laboratoires de formation en informatique, dont plusieurs dans des maisons de jeunes à Whitehorse, à Watson Lake et à Dawson City. Les stagiaires de la brigade ont été appelés à faire le soutien informatique lors d'un colloque sur l'apprentissage et les jeunes tenu au Yukon, lors d'une formation offerte sur le commerce électronique et lors des épreuves de Compétences Canada. Les jeunes de la brigade ont pu mettre à profit leurs compétences, soit à titre de bénévoles, dans des stages préparatoires à l'emploi ou comme travailleurs contractuels. Ils agissent maintenant à titre de personnes-ressources et, dans la collectivité, beaucoup de personnes, dont les gens d'affaires et les étudiants qui ont besoin d'assistance ou de tutorat, font appel à leurs services.

Source : *Yukon Entrepreneurship Centre Society*

Tél. : (867) 393-3574

Fax : (867) 633-3995

Courriel : yeecs@yt.sympatico.ca

FAMILLES EN SANTÉ

Problématique : Familles vulnérables

Description : Endroit : Première nation Kwanlin Dun, Yukon

Organisme parrain : *Kwanlin Dun First Nation Health Programs*

Le programme « Familles en santé » de la première nation Kwanlin Dun offre ses services à la Première nation Kwanlin Dun – qui compte environ 1 200 membres à Whitehorse – et aux membres des autres nations autochtones, établis dans l’agglomération de Whitehorse. Le programme s’adresse donc à quelque 3 000 personnes.

Le programme « Familles en santé » de la première nation Kwanlin Dun s’inspire du programme Familles en santé en vigueur aux États-Unis, mais il a été modifié pour l’adapter aux besoins de familles autochtones. Le programme est universellement accessible, c’est-à-dire que tous y ont accès. On encourage les femmes à s’inscrire au programme à partir de leur troisième mois de grossesse et il n’est pas restreint aux seuls premiers nés.

Le programme repose essentiellement sur des visites à domicile effectuées par une intervenante de « Familles en santé ». Celle-ci encadre de près la famille lors de ses visites régulières, qui peuvent se produire deux fois par semaine ou deux fois par mois, selon le besoin. L’intervenante travaille à tisser de solides liens de confiance avec la famille et elle lui fournit de l’aide en fonction de ses forces, de ses besoins et de sa vulnérabilité. Elle montre aux parents comment faire pour favoriser le développement et l’épanouissement de leurs enfants et comment interagir positivement avec eux, par exemple en leur faisant la lecture. Elle s’intéresse aussi au développement personnel et professionnel des parents et elle les aide à se fixer des objectifs. Elle peut aussi aborder avec eux, quand c’est nécessaire, des problèmes qui ont des conséquences sur la famille comme la consommation de drogues et d’alcool ou la violence familiale. Elle peut également diriger les parents vers les autres ressources communautaires offertes dans leur milieu ou bien leur fournir de l’aide concrète, par exemple un transport pour se rendre à un rendez-vous chez le médecin. Les familles ont accès au programme jusqu’à ce que leur enfant ait atteint l’âge de cinq ans.

Le programme « Familles en santé » de la première nation Kwanlin Dun est un des trois programmes « Familles en santé » au Canada à avoir été évalués, sur une période de trois ans, dans le cadre de la Stratégie nationale pour la prévention du crime.

Source : Première Nation Kwanlin Dun
Tél. : (867) 668-7289
Fax : (867) 633-6095
Courriel : cgibbons@kdfn.yk.ca

FORMATION AU LEADERSHIP

Problématique : Jeunes à risques

Description : Endroit : Yukon

Organisme parrain : *Crime Prevention Yukon*

À chaque été, depuis 1997, l'organisme *Crime Prevention Yukon*, envoie des équipes d'animateurs/animateuses et de coordonateurs/coordonnatrices chevronnés – il s'agit habituellement de jeunes qui ont une formation de niveau postsecondaire en récréologie – vivre dans des collectivités rurales du Yukon et travailler auprès des enfants et des ados de ces milieux.

Dans chacune des milieux visés, un organisme parrain – soit une Première nation, une municipalité, une commission des loisirs ou un organisme local – recrute des jeunes désireux de suivre une formation en leadership. Ils reçoivent pour ce faire une modeste allocation. Quant à la collectivité, elle fournit des services en espèce, par exemple l'hébergement de l'équipe d'animation.

Avant la fin de l'année scolaire, l'équipe d'animation se rend sur place pour visiter le milieu. L'équipe se rend dans les écoles parler du programme et s'informer de ce que les jeunes ont le goût de faire. Puis, à l'été, pendant environ un mois, elle revient dans la collectivité y vivre et travailler en étroite collaboration avec de jeunes stagiaires. Ensemble, ils identifient leurs besoins, suivent de la formation et organisent des activités comme du baseball, du hockey en salle, des activités d'arts plastiques (y compris de l'artisanat traditionnel) et des danses.

Les stagiaires apprennent comment planifier et coordonner des activités récréatives et des programmes de formation, comment s'associer à d'autres personnes dans leur milieu pour avoir accès à des ressources, et comment publiciser des activités. Lorsque l'équipe d'animation repart, les stagiaires ont acquis des compétences, accru leur confiance en soi et pris de l'expérience en organisation de programmes et d'activités. Ils sont en mesure de s'appuyer sur cette expérience et de poursuivre avec d'autres l'organisation, dans leur milieu, d'activités récréatives et culturelles à l'intention des enfants et des ados.

Source : *Crime Prevention Yukon*
Tél. : (867) 668-4420
Fax : (867) 393-3759
Courriel : cpy@whtvcable.com

La prévention du crime en Colombie-Britannique : vue d'ensemble

La prévention du crime en Colombie-Britannique est l'affaire de plusieurs intervenants qui agissent à divers paliers, soit le gouvernement, la police, l'école et les organismes communautaires. Parmi les groupes et les organisations qui jouent un rôle important, mentionnons :

- le ministère de la Sécurité publique et du Solliciteur général
- le Comité interministériel sur la violence, les jeunes et la criminalité
- le Groupe de travail sur les collectivités sûres
- l'Unité provinciale d'intervention en matière de prostitution
- la Stratégie nationale de la GRC pour les jeunes
- l'Association pour la prévention du crime de la Colombie-Britannique.

Le ministère de la Sécurité publique et du Solliciteur général, dans le cadre de son programme *Taking a Stand* (prendre position) soutient les collectivités qui tentent d'identifier leurs problèmes de criminalité. Il fait également la promotion des pratiques de prévention prometteuses et insiste sur le rôle de la prévention, de la coordination et de la responsabilisation. Le Ministère travaille également en étroite collaboration avec le ministère de la Justice du Canada à la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la prévention du crime et à la coordination du soutien accordé aux efforts de prévention en Colombie-Britannique. En vertu de la SNPC, les priorités spécifiques à la Colombie-Britannique sont notamment :

- la promotion de la sécurité dans les écoles
- les questions de sécurité dans les quartiers populaires urbains
- la prévention de la surconsommation de drogues et d'alcool
- diverses initiatives en matière de prévention considérées comme prioritaires par la population pour s'attaquer aux problèmes de criminalité.

L'engagement et la mobilisation des jeunes sont considérées comme un élément fondamental des initiatives de prévention du crime en Colombie-Britannique. Dans le cadre de *Taking a Stand*, la province a élaboré des projets qui ont été mis en œuvre et appuyés par des groupes de jeunes et des collectivités à travers la Colombie-Britannique. Ces projets favorisent l'implication des jeunes et celle de la population à tous les paliers et reposent sur des partenariats avec la police, les écoles, les entreprises et la collectivité. Ils ont pour objectifs principaux :

- la prévention de la criminalité chez les jeunes
- la prévention de la violence et de la victimisation chez les jeunes
- la collaboration avec la population de façon à accroître la sécurité communautaire et à soutenir les efforts pour prévenir la criminalité
- le soutien aux initiatives de justice communautaire.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Madame Wendy Taylor (coprésidente, Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur la sécurité communautaire et la prévention du crime)

Ministère de la Sécurité publique et du Solliciteur général

Direction de la justice communautaire

Division des programmes communautaires

Tél. : (604) 660-2524

Fax : (604) 775-2674

Courriel : wendy.taylor@gems3.gov.bc.ca

Site Web : www.gov.bc.ca

Colombie-Britannique

POUR DES LENDEMAINS PLUS SÛRS

Problématique : Sécurité personnelle des femmes

Description : Endroit : Cowichan Valley, Colombie-Britannique

Organisme parrain : *Cowichan Women Against Violence Society*

La vallée de Cowichan, située sur l'île de Vancouver, entre Victoria et Nanaimo, regroupe treize petites municipalités et circonscriptions électorales et comprend également quelques collectivités rurales et isolées.

Il y a plus de vingt ans, la *Cowichan Women Against Violence Society* a commencé à fournir des services aux femmes qui étaient aux prises avec des problèmes de violence. En 1996, en partenariat avec le bureau régional et de district de la vallée de Cowichan, la Société a commencé à mener, dans la vallée, des projets de vérification de la sécurité des femmes. Depuis, cette démarche de vérification de la sécurité est devenue un formidable instrument de développement communautaire, réunissant autour d'une même table femmes et décideurs pour parler de leur collectivité et porter sur celle-ci un regard différent.

Au cours des six dernières années, le projet « Pour des lendemains plus sûrs » a évolué et s'est employé à intégrer au processus et aux politiques de planification communautaire les questions de sécurité personnelle des femmes. Parmi les activités de recherche, d'éducation et d'organisation communautaire, mentionnons :

- la vérification de la sécurité dans plus de vingt sites spécifiques, débouchant sur plus de cinq cent recommandations – dont beaucoup ont été mises en œuvre
- la production d'outils et de ressources tels qu'un guide de vérification de la sécurité (*Cowichan Valley Safety Audit Guide*) et un guide de planification pour assurer la sécurité des milieux de vie (*Planning for Safer Communities Guide*)
- des programmes d'éducation et de formation s'adressant aux citoyennes et citoyens, aux planistes urbains, aux promoteurs, aux architectes, aux membres d'organisations communautaires et aux fonctionnaires des paliers régional et provincial
- répondre à des demandes de renseignements et de soutien
- travailler à l'élaboration de politiques et de lignes directrices
- concertation à propos de l'aménagement et de la gestion des espaces publics
- mener des actions spéciales en matière de sécurité communautaire
- partager l'information relative à ces initiatives avec des collectivités de la Colombie-Britannique qui demandent de l'information, de la formation et de l'aide pour mettre en œuvre un programme similaire.

Source : Cowichan Valley Safer Futures Program/CWAV Society
Tél. : (250) 746-9221
Fax : (250) 748-9364
Courriel : saferfutures@cwav.org

SOIRÉS ANIMÉES

Problématique : Jeunes à risque

Description : Endroit : Colombie-Britannique

Organisme parrain : Ministère de la Sécurité publique et du Solliciteur général de la Colombie-Britannique, direction des politiques et de la sécurité communautaire

Le programme « Soirées animées » permet à des promoteurs locaux, notamment le service des parcs et loisirs, aux districts scolaires et aux organismes enregistrés, d'organiser, à l'intention des jeunes, des programmes d'activités récréatives après les heures normales de travail.

Les projets de « Soirées animées » sont conçus par des jeunes pour des jeunes. Pour avoir droit à du financement, les promoteurs doivent voir à ce que des jeunes soient impliqués dans toutes les phases de développement du projet – à partir de l'identification des besoins jusqu'à la mise en œuvre et l'évaluation.

Les projets de « Soirées animées » ont permis à des jeunes de mettre sur pied des activités sportives, artistiques et musicales, de participer à des forums jeunesse et à une foule d'autres activités organisées par des jeunes. À ces activités, s'ajoutent de la formation en résolution de conflits, médiation entre pairs et apprentissage à la vie.

Les projets de « Soirées animées » sont offerts après les heures régulières de travail dans des édifices communautaires tels que les écoles et les centres récréatifs. Toutes les activités sont offertes gratuitement aux jeunes.

Les projets de « Soirées animées » reposent sur des partenariats entre les jeunes d'une localité, la police et la population. Habituellement, un ou une agente de police de la C.-B., section jeunesse, est affecté(e) au dossier. La communauté démontre son appui en contribuant financièrement et en fournissant un local, du transport, de l'équipement de bureau et d'autres types de ressources et d'aide en espèce.

Source : Ministère de la Sécurité publique et du Solliciteur général
Direction de la police et de la sécurité communautaire
Section des programmes communautaires
Tél. : (604) 660-2605 ou sans frais 1(866) 668-2137
Fax : (604) 775-2674
Courriel : sgcpd@gems2.gov.bc.ca

**PRÉVENTION ET INTERVENTION PRÉCOCE AUPRÈS D'ENFANTS ET DE JEUNES VICTIMES
D'EXPLOITATION SEXUELLE**

Problématique : Jeunes à risque

Description : Endroit : Région de la capitale, Victoria, Colombie-Britannique

Organisme parrain : Groupe d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des jeunes de la région de la capitale

Le projet de « prévention et d'intervention précoce auprès d'enfants et de jeunes victimes d'exploitation sexuelle » s'adresse aux jeunes de Victoria, Colombie-Britannique qui sont susceptibles de devenir travailleurs ou travailleuses du sexe ou qui le sont déjà.

L'équipe mobile d'intervention (CATSEY), laquelle comprend une ou un agent de police et une ou un intervenant de première ligne, travaille auprès des jeunes victimes d'exploitation sexuelle. Ses actions sont axées sur l'identification et l'intervention précoces et sur l'aiguillage vers les ressources appropriées.

On offre aux jeunes des maisons d'hébergement. Par exemple, le centre d'hébergement d'urgence pour jeunes Kiwanis abrite temporairement les jeunes âgés de 13 à 18 ans. Le Club garçons et filles de Victoria dispose de cinq maisons de soins privées servant de centre d'hébergement de moyenne durée (jusqu'à trois mois).

Le programme de jour (il n'existe plus) était offert aux jeunes âgés de 12 à 18 ans, travailleurs ou travailleuses du sexe ou susceptibles de le devenir. Il leur procurait un lieu sûr et la possibilité de se prendre en charge, d'acquérir des compétences, d'étudier en vue de l'obtention d'un diplôme, de s'informer et de consulter en matière de santé et enfin, de participer à des activités récréatives.

Le projet s'emploie actuellement à développer un nouveau modèle d'intervention, axé sur une plus grande sensibilisation de la population et des fournisseurs de services à la problématique de l'exploitation sexuelle. Une nouvelle équipe mobile d'intervention jeunesse sera mise sur pied et comprendra trois intervenants/ intervenantes jeunesse et un ou une agente de police.

Source : Groupe d'intervention de la région de la capitale (GIRC)

Site Web : www.crd.bc.ca/actionteam/index.htm

Problématique : Mobilisation des jeunes pour la prévention du crime

Description : Endroit : Colombie-Britannique

Organisme parrain : Ministère de la Sécurité publique et du Solliciteur général, direction de la police et de la sécurité communautaire, section des programmes communautaires

« Jeunesse en action » est un programme de prévention du crime offert à l'échelle de la province et qui s'adresse aux jeunes de la Colombie-Britannique, âgés de 13 à 19 ans. Des ateliers « Jeunesse en action » sont offerts dans toute la province.

Chacun des ateliers réunit six à huit jeunes et un adulte (enseignant/enseignante, administrateur/administratrice, conseiller/conseillère ou policier/policrière) du district scolaire. Les ateliers sont une occasion pour les participants et participantes de discuter des problèmes des jeunes et de recevoir de la formation en leadership, en présentation et en animation. Ils apprennent à travailler en collaboration avec des partenaires – y compris d'autres jeunes, des enseignants/enseignantes, des parents, la police et d'autres intervenants/intervenantes communautaires – afin d'identifier les problèmes que vivent les jeunes à l'école ou dans leur milieu de vie et prendre des mesures pour y pallier.

Durant les ateliers, les groupes jettent les bases des présentations interactives qu'ils feront à d'autres jeunes. Chaque personne se fait remettre un guide-ressources contenant une foule de renseignements complémentaires sur les diverses problématiques, comment intervenir, former une équipe, élaborer et faire des présentations, faire la promotion d'un événement et s'assurer de l'appui de partenaires.

Les ateliers « Jeunesse en action » ont généré des projets faits par des jeunes dans toute la Colombie-Britannique. Les groupes de jeunes ont adopté une multitude d'approches pour communiquer avec leurs pairs, toutes plus créatives les unes que les autres, notamment la danse, le théâtre, la musique, le journal et la vidéo. Par l'entremise de ces ateliers et de ces performances, les jeunes abordent toutes sortes de thématiques : la pression entre pairs, l'intimidation, le racisme, la violence chez les jeunes, la drogue et l'alcool, la sexualité, le suicide, la prostitution, la pauvreté et le chômage.

Source : Ministère de la Sécurité publique et du Solliciteur général
Tél. : (604) 660-2605 et sans frais 1-866-668-2137
Fax : (604) 775-2674
Courriel : sgcpd@gems2.gov.bc.ca

La prévention du crime en Alberta : vue d'ensemble

La stratégie de l'Alberta en matière de prévention du crime met l'accent sur les liens entre la prévention du crime et le maintien de l'ordre, et le rôle des partenaires communautaires.

En 1999, le gouvernement d'Alberta a annoncé une bonification de ses programmes de prévention du crime. En vertu de sa stratégie : *Focus on Crime Prevention – A Strategy for Alberta*, la province a constitué un fonds pour subventionner les initiatives communautaires en matière de prévention du crime. Elle a lancé une campagne publique de sensibilisation et a augmenté son appui aux initiatives de prévention du crime visant la population autochtone.

Voici les buts visés par le *Crime Prevention Grant Fund* :

- encourager la population à s'impliquer au chapitre de la prévention du crime dans leur milieu de vie
- encourager les groupes communautaires et les diverses organisations à développer et mettre en œuvre des programmes novateurs en matière de prévention du crime là où c'est le plus efficace, à savoir à l'échelle locale
- aider les groupes à promouvoir des partenariats et à lancer des initiatives efficaces pour répondre aux besoins de la population en matière de prévention du crime.

Ont droit à du financement, les initiatives en matière de sécurité communautaire et personnelle qui s'attaquent :

- au vol
- au vandalisme
- aux crimes contre les personnes âgées
- aux problèmes locaux de criminalité et de sécurité communautaire en s'appuyant sur des partenariats locaux.

L'initiative de prévention du crime chez les Autochtones est une composante essentielle de la Stratégie intégrée de l'Alberta. Elle vient d'une volonté des peuples autochtones d'être responsables de la création et de la mise en œuvre de programmes de prévention du crime propres à leurs réalités et leurs besoins culturels.

Le ministère du Solliciteur général d'Alberta travaille en étroite collaboration avec le ministère de la Justice du Canada pour mettre en œuvre la Stratégie nationale pour la prévention du crime et pour coordonner le soutien accordé aux initiatives en matière de prévention du crime dans la province.

Le ministère du Solliciteur général d'Alberta soutient également le travail d'un certain nombre d'organismes clés actifs en prévention du crime dont la *Alberta Community Crime Prevention Association* et la *Alberta School Resource Officers Association*.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Madame Gloria Ohrt
Ministère du Solliciteur général d'Alberta
Tél. : (780) 427-6887 Fax : (780) 427-5916
Courriel : Gloria.Ohrt@just.gov.ab.ca
Site Web : www4.gov.ab.ca/just/crimeprev/

Alberta

COORDONNATEURS/COORDONNATRICES AUTOCHTONES EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DU CRIME

Problématique: Prévention du crime dans les communautés autochtones

Description : Endroit: Alberta

Organisme parrain: Solliciteur général d'Alberta

Le Solliciteur général d'Alberta soutient actuellement cinq postes de coordonnateurs/coordonnatrices en matière de prévention du crime pour dix-sept réserves autochtones. Les organisations et les collectivités suivantes sont concernées : La *Tsuu T'ina Nation – Stoney Corrections Society* (réserves Tsuu T'ina et Stoney); la *Yellowhead Tribal Community Corrections Society* (réserves Alexandrer, Alexis, Enoch, Sunchild et O'Chiese); La *Kainai Community Corrections Society* (réserve Blood Tribe); et Le *Lesser Slave Lake Regional Police Service* (réserves Driftpile, Duncan, Kapawe'no, Horse Lake, Sawridge, Sturgeon, Sucker Creek, Swan River).

Les personnes qui occupent des postes de coordonnateurs/coordonnatrices en matière de prévention du crime travaillent en étroite collaboration avec une population donnée pour développer des programmes adaptés à la culture locale et qui répondent aux besoins de la communauté. Il s'agit de personnes ressources qui aident les groupes communautaires, notamment les services de police locaux, les organismes communautaires, les cercles d'aînés/aînées, les écoles, à obtenir de l'information et à s'assurer des ressources pour mettre en œuvre des programmes de prévention du crime.

Répondre aux besoins des jeunes est une priorité pour les coordonnateurs/coordonnatrices. Les programmes pour les jeunes comportent notamment des activités récréatives, des services reliés à l'emploi et à l'éducation et des services sociaux. Dans certains milieux, des expéditions de camping sur les terres ancestrales ont été organisées. Y ont participé des jeunes, des aînés/aînées et d'autres personnes-ressources de la communauté. Au cours de ces expéditions, les participantes et participants ont pu partager leurs expériences et leurs connaissances, forger des liens plus solides les uns avec les autres et discuter des problèmes et des préoccupations propres à leur communauté. Au nombre des autres activités, mentionnons la tenue d'ateliers portant sur la violence familiale de même que des conférences et des présentations sur la prévention du crime dans les écoles.

Dans un des milieux concernés, où l'on venait de régler le dossier de revendication territoriale et où les jeunes allaient recevoir une compensation financière importante, parce que l'on craignait la possibilité qu'ils se fassent exploiter, on a organisé, à l'intention des ados et des jeunes adultes, une série d'ateliers sur la gestion financière.

Source : Solliciteur général d'Alberta
Tél. : (780) 427-3457
Fax : (780) 427-5916
Courriel : Gloria.Ohrt@just.gov.ab.ca

JEUNESSE EN ACTION : PROJET DE MOBILISATION COMMUNAUTAIRE

Problématique : Mobilisation des jeunes pour la prévention du crime

Description : Endroit : Vegreville, Alberta

Organisme parrain: *Vegreville and District Family and Community Support Services*

Vegreville est une municipalité qui compte approximativement 5 300 habitants et habitantes. Elle est située à environ une heure à l'est d'Edmonton. En 1999, la municipalité, aux prises avec une vague de vandalisme et de crimes contre la propriété, a lancé un projet de mobilisation communautaire contre le crime. Le projet s'appuie, d'une part, sur les ressources communautaires de Vegreville et d'autre part, il leur prête main-forte.

Après avoir rencontré la police locale, les autorités scolaires, les gens d'affaires et d'autres personnes, le coordonnateur du projet a pu déterminer que seule une petite minorité d'ados était responsable des actes de vandalisme dans Vegreville. Pour lutter contre les stéréotypes et la peur croissante à l'égard des jeunes, le coordonnateur a donc décidé de lancer une campagne de sensibilisation populaire et pour ce faire, il s'est servi entre autre des médias.

De plus, sur le modèle du programme *Youth in Action* connu aux États-Unis, le coordonnateur a créé « Jeunesse en action », une sorte de club pour les ados et les jeunes adultes, âgés de 12 à 24 ans, qui ne jouent pas nécessairement au hockey, ne vont pas aux danses et n'ont pas vraiment de loisirs. La philosophie du club repose sur l'équation suivante : « éducation plus action égalent changement ».

Comme première activité, tous les jeunes de Vegreville ont été invités à décorer un char allégorique et à participer au défilé local de la fête du Canada. Les gens d'affaires ont contribué nourriture et breuvage. Depuis lors, « Jeunesse en action » tient des rencontres hebdomadaires où les jeunes discutent des choses qui les préoccupent, reçoivent de l'aide s'ils en ont besoin et contribuent de façon positive à l'essor de leur collectivité.

À Vegreville, la population reconnaît l'influence positive qu'a eu sur son milieu de vie « Jeunesse en action ». Après trois ans d'existence, le club continue de contribuer à la vie communautaire de son milieu : il parraine, conjointement avec d'autres organismes, des ateliers pour les jeunes, fabrique et vend des produits d'artisanat pour faire don des profits, organise une chasse gratuite aux œufs de Pâques pour tous les enfants de la municipalité et travaille à l'ouverture d'une maison des jeunes dans Vegreville.

En mai 2002, le programme de mobilisation communautaire de Vegreville et « Jeunesse en action » se sont mérité le Prix du Solliciteur général d'Alberta pour la prévention du crime, dans la catégorie organisme communautaire.

Source : Programme de mobilisation communautaire de Vegreville
a/s *Vegreville and District Family and Community Support Services*
Tél. : (780) 632-3966
Fax : (780) 632-3935
Courriel : fcss@vegnet.com

POUR LA SÉCURITÉ DES JEUNES FILLES

Problématique La sécurité personnelle des femmes et des jeunes filles

Description : Endroit : Calgary, Alberta

Organisme parrain : Calgary Immigrant Women's Association

L'Association des femmes immigrantes de Calgary (AFIC) intervient auprès des femmes immigrantes et réfugiées depuis 1982. En 1997, l'AFIC a lancé le Girls Culture Club, un programme pour les jeunes étudiantes immigrantes ou nées au Canada de parents immigrants. Le programme se donne actuellement dans trois écoles et s'adresse à des filles âgées de 12 à 19 ans. Lors de leurs rencontres hebdomadaires, à l'heure du midi, les jeunes filles discutent des problèmes qui les touchent – à l'école, dans leurs familles et en tant que femmes. Elles font aussi des activités pour le plaisir comme de l'artisanat et des sorties de groupe.

Quand les questions de sécurité personnelle ont commencé à surgir de leurs discussions, l'AFIC a lancé son projet « Pour la sécurité des jeunes filles ». Il s'agit d'une adaptation, pour les jeunes filles, du programme de sécurité personnelle, offert par l'AFIC en collaboration avec le Centre des femmes de Calgary, qui s'adresse aux femmes immigrantes et réfugiées de la ville.

« Pour la sécurité des jeunes filles » comprend onze ateliers portant sur sept thèmes différents :

- L'atelier sur la violence familiale est axé sur les droits des jeunes filles et sur les ressources offertes aux jeunes filles qui sont témoins ou victimes de violence.
- L'atelier d'autodéfense enseigne des mouvements et des stratégies d'autodéfense.
- L'atelier sur la sécurité à la maison et dans le quartier explique ce qu'il faut faire à la maison quand on est seule, comment assurer sa sécurité en marchant de l'école à la maison et comment préparer un plan de sécurité-incendie pour la maison.
- L'atelier sur l'intimidation et le harcèlement examine les comportements inacceptables et explique quoi faire pour s'en défendre et à qui s'adresser pour de l'aide.
- L'atelier sur la toxicomanie touche aux questions des pressions des pairs et des effets et conséquences liés à la consommation d'alcool et de drogue.
- L'atelier sur le système de justice pénal explique les conséquences des infractions comme le vol à l'étalage, la conduite sans permis et fournit de l'information sur les lois comme la Loi des jeunes contrevenants.
- L'atelier sur la santé et la nutrition parle des dangers de l'anorexie et de la boulimie et insiste sur l'importance de bien manger.

Les ateliers, animés par des bénévoles du milieu, dont des policières, ont eu lieu dans deux écoles secondaires durant l'automne et l'hiver 2000-2001. Toutes les filles étaient invitées à y participer, mais on les informait, dès le départ, que si un sujet les rendait mal à l'aise, elles n'étaient pas obligées de rester.

Source : *Calgary Immigrant Women's Association*
Tél. : (403) 517-8830
Fax : (403) 517-8833

La prévention du crime en Saskatchewan : vue d'ensemble

Le gouvernement de la Saskatchewan privilégie en matière de prévention du crime des approches qui sont fondées sur le développement social et communautaire. Un des principaux objectifs de la stratégie provinciale en matière de prévention du crime (mise en œuvre en 1997-1998) est de s'attaquer aux causes profondes de la criminalité et de la victimisation. En vertu de cette stratégie, les autres buts du gouvernement sont :

- réduire la fréquence des actes criminels
- éviter aux jeunes le système de justice pénal
- favoriser une approche intégrée à la prévention du crime
- réduire le sentiment de peur et de victimisation
- renforcer les capacités d'une collectivité à mettre en œuvre des activités qui lui assureront une plus grande sécurité.

L'approche en matière de prévention du crime fondée sur le développement social – et notamment ses volets développement de la petite enfance et familles à risque – s'inscrit dans le plan d'action de la Saskatchewan pour la santé des enfants. Ce plan d'action sert de toile de fond à une approche hautement intégrée en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politiques et de programmes sociaux. Il prône notamment en faveur d'approches intégrées en matière de développement de la petite enfance et de services aux familles.

Outre la Stratégie provinciale pour la prévention du crime relevant du ministère de la Justice de la Saskatchewan, d'autres initiatives, à la fois provinciales et fédérales, s'attaquent aux causes fondamentales des problèmes sociaux en Saskatchewan. Parmi celles-ci, mentionnons le Programme d'action communautaire pour les enfants, le Programme canadien de nutrition prénatale, le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones, le *Integrated School Linked Services*, la Politique-cadre pour les Autochtones, la Stratégie de renouvellement de la santé, le Programme Justice 2001, la Stratégie contre la violence familiale, la Stratégie des sports et des loisirs et les Initiatives en matière d'habitation.

Dans un effort pour coordonner l'ensemble de ces initiatives, la Saskatchewan a adopté une approche intégrée et concertée au chapitre de la livraison des services. Des comités régionaux intersectoriels (CRI) – dans chacune des neuf régions administratives de la province – regroupent les organismes gouvernementaux et communautaires afin qu'ils identifient les besoins de la population, se concertent au chapitre de la planification et coordonnent les services offerts aux divers organismes du milieu. La province travaille également en étroite collaboration avec le ministère de la Justice du Canada à la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la prévention du crime et apporte son soutien aux diverses activités de prévention du crime organisées dans la province.

Soutenir des initiatives de prévention du crime et de développement social et communautaire dans les collectivités du nord et les communautés autochtones constitue une priorité pour la Saskatchewan.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Monsieur Murray Sawatsky
Ministère de la Justice de la Saskatchewan
Tél. : (306) 787-6534 Fax : (306) 787-8084
Courriel : msawatsky@justice.gov.sk.ca
Site Web : www.gov.sk.ca

Saskatchewan

PRÉVENTION DU CRIME 2000

Problématique : Jeunes à risque

Description : Endroit : Kamsack, Saskatchewan

Organisme parrain : Centre de ressources pour la famille Kamsack (depuis fusionné avec le *Kamsack Urban Wellness Centre*) et le conseil de la Tribu Yorkton

Située dans la région sud-est de la Saskatchewan, tout près de la frontière avec le Manitoba, Kamsack est une agglomération comptant quelque 1 700 habitants et habitantes, dont environ 500 sont des Autochtones. Les réserves Keeseekoose et Key bordent la municipalité. La Première nation Cote vit à environ cinq kilomètres. Beaucoup des habitants et habitantes de Kamsack ont été victimes du système des écoles résidentielles et, ces dernières années, la communauté a souffert d'un taux de criminalité élevé ainsi que du déclin de sa population.

Pour s'attaquer aux problèmes de criminalité, le Centre de ressources pour la famille de Kamsack a mis sur pied un comité conjoint de prévention du crime, représentatif des organismes du milieu, et a mené un sondage sur les besoins des jeunes et des adultes de Kamsack. Il a également organisé des ateliers sur les relations interculturelles, aménagé un gymnase et tenu des cercles d'échanges hebdomadaires pour garçons et filles.

Ces cercles d'échanges pour garçons et filles sont des lieux de guérison et de réconciliation pour les jeunes qui souffrent. En effet, ce sont des endroits sûrs où les jeunes peuvent parler avec leur cœur, partager leurs sentiments et leurs peurs, apprendre à faire confiance aux autres et à dire la vérité, se préoccuper des autres et bâtir leur estime de soi. Dans un cercle, tous et toutes sont égaux et traités avec patience, compassion et respect. Chacun a sa place et est écouté – on n'interrompt jamais une personne qui partage son vécu et on ne l'oblige jamais à partager si elle n'est pas prête à le faire. Des membres de la communauté, notamment des aînés et aînées respectés, ont donné l'exemple en prenant part aux cercles d'échanges et en faisant des témoignages. Au départ, ces cercles accueillaient principalement des jeunes Autochtones, mais au fil du temps, des jeunes non Autochtones s'y sont joints.

Les cercles d'échanges font maintenant partie des activités parascolaires organisées dans le milieu et le concept a été adapté pour régler des conflits au sein des familles, ainsi que pour promouvoir la guérison et la réconciliation au-delà des limites du village.

Source : *Kamsack Urban Wellness Centre*
Tél. : (306) 542-2831
Fax : (306) 542-2995

MOBILISATION À MONTREAL LAKE

Problématique : Jeunes à risque

Description : Endroit : Montreal Lake, Saskatchewan

Organisme parrain : Comité pour la justice de la Nation Crie de Montreal Lake

Montreal Lake est une réserve indienne. En 1999-2000, la réserve embauchait un intervenant en prévention du crime pour aider la communauté à se mobiliser en vue d'enrayer la criminalité chez les jeunes. L'intervenant a monté et coordonné une série de programmes et d'activités pour les jeunes:

- réalisation d'une enquête exhaustive sur la situation des jeunes
- travail de concert avec l'école pour créer des clubs de jeunes
- animation d'ateliers hebdomadaires à l'intention des jeunes contrevenants
- travail avec la GRC à la création d'un Programme Co-patrouille pour les élèves du secondaire
- publication d'un bulletin d'information communautaire sur des activités de prévention et de mieux-être
- rédaction d'un guide d'activités et de ressources familiales pour les parents
- organisation de camps culturels d'été et d'hiver pour les jeunes à risque de la réserve.

Une quarantaine de jeunes ont participé aux ateliers et aux autres activités organisés dans le cadre du camp culturel estival, tenu en août 2000. Le camp d'hiver, sur le territoire de trappe d'un trappeur autochtone, a permis à des jeunes d'apprendre des techniques et des stratégies traditionnelles de survie. Des aînés/aînées de la communauté, des trappeurs, des animateurs/animateuses ont assisté au camp et y a fait des présentations sur la résolution de problèmes et le respect des autres.

Durant la deuxième phase du projet (2000-2001), on a maintenu le cap sur des activités visant les jeunes :

- Six aînés et aînées ont animé un atelier sur l'intimidation lors d'une assemblée à l'école.
- Huit ados sans emploi ont été embauchés pour coordonner les activités d'un programme de mentorat : des jeunes qui aident d'autres jeunes en animant des activités pour les enfants et les ados, âgés de 7 à 14 ans.
- Un autre camp culturel visant la prévention du crime a eu lieu en août 2001.
- Des jeunes ont participé à des cercles d'échanges et de guérison hebdomadaires pour les hommes et les femmes de la communauté.

Source : Nation crie de Montreal Lake

Tél. : (306) 663-5349

Fax : (306) 663-5320

PROGRAMME D'EXTENSION DE SERVICES

Problématique : Jeunes à risque

Description : Endroit : Prince Albert, Saskatchewan

Organisme parrain : Conseil des jeunes de Prince Albert

Prince Albert est une ville qui compte environ 40 000 habitants et habitantes. Huit réserves indiennes sont situées autour de la ville.

Le Conseil des jeunes de Prince Albert élabore des programmes pour soutenir les jeunes et favoriser leur prise en charge. N'importe quel jeune de Prince Albert peut faire partie du Conseil des jeunes. Le Conseil vise à créer un cercle de courage, un lieu où les jeunes vont développer leur sentiment d'appartenance, de compétence, d'indépendance et de générosité. Ses principales activités sont un centre d'activités jeunesse, un programme d'alphabétisation et un programme d'extension des services de Prince Albert.

La Société royale du Commonwealth du Canada classait récemment le Centre d'activités jeunesse de Prince Albert au rang des cinq meilleurs projets pour les jeunes au Canada. Chaque soir de la semaine, dans le cadre d'un programme de repas du soir, des jeunes préparent de cinquante à cent repas pour d'autres jeunes. On organise des activités récréatives à tous les soirs et les jeunes peuvent rejoindre un club, participer à un *jam session* ou à des activités culturelles (cérémonie de la suerie, festins, danses en rond et enseignements traditionnels) et suivre gratuitement des cours de musique ou de théâtre. Un ou une infirmière en MTS et un ou une conseillère en toxicomanie sont là pour informer les jeunes et intervenir en cas de besoin.

Au cours de la journée, deux tuteurs/tutrices, qui travaillent à temps plein pour le Centre, animent des ateliers d'alphabétisation et d'initiation la vie pour les jeunes (jusqu'à 24 ans) qui souhaitent se perfectionner en maths, lecture et informatique ou qui veulent terminer leurs études secondaires.

Par l'entremise du programme d'extension de services, des intervenants/intervenantes jeunesse travaillent auprès de jeunes travailleurs et travailleuses du sexe. Trois soirs par semaine, dans leur fourgonnette remplie de provisions, ils arpentent les rues, offrent de l'aide concrète – condoms, repas nutritifs, breuvages – et du soutien psychologique aux jeunes de la rue et les orientent vers des ressources, le cas échéant. En partenariat avec le Centre de jeunes Waskegun, le Conseil des jeunes est en train d'aménager un local avec pignon sur rue où les jeunes pourront aller prendre une douche et faire leur lessive. Un groupe d'entraide a été mis sur pied et on est en train de rédiger un guide sur comment survivre dans la rue. Le guide abordera des thèmes comme se sortir d'un rendez-vous qui tourne mal, la toxicomanie et d'autres questions reliées à la santé. Le YM/YWCA fournit deux « lits sûrs » pour les jeunes qui en ont besoin.

Source : Conseil des jeunes de Prince Albert
Tél. : (306) 953-4822
Fax : (306) 953-4821
Courriel : pegrubin@hotmail.com

La prévention du crime au Manitoba : vue d'ensemble

Dans l'optique du ministère de la Justice du Manitoba, les gouvernements, les organismes communautaires, les organisations et les individus, tous au Manitoba, ont un rôle à jouer pour la prévention du crime et de la victimisation.

La prévention du crime est une des principales composantes de la stratégie manitobaine pour renforcer la sécurité des collectivités, une stratégie axée principalement sur la prévention des crimes avec violence et qui insiste sur l'importance des partenariats entre le milieu, la police, les gouvernements, les gens d'affaires et les habitants/habitantes des quartiers. La stratégie pour renforcer la sécurité des collectivités comporte également un volet de lutte contre la violence familiale.

Voici quelques mesures positives récemment introduites par le gouvernement du Manitoba :

- création du tout premier tribunal de violence familiale
- des procureurs de la Couronne dont la spécialité est le crime de violence familiale
- des accusations portées automatiquement avec preuve d'abus à l'appui
- un programme de réhabilitation à l'intention des auteurs de crimes de violence familiale.

Justice Manitoba travaille en étroite collaboration avec le ministère de la Justice du Canada à la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la prévention du crime et coordonne le soutien accordé aux initiatives de prévention de la criminalité de la province. Les initiatives relèvent à la fois d'approches situationnelles et d'approches fondées sur le développement social, par exemple les programmes de patrouilles de citoyens et de surveillance de quartier et les programmes de bon départ dans la vie (services éducatifs à la petite enfance, activités récréatives, garde scolaire et programmes destinés aux jeunes autochtones).

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Monsieur Glen Lewis
Ministère de la Justice du Manitoba
Tél. : (204) 945-5556
Fax : (204) 948-2740
Courriel : glewis@gov.mb.ca
Site Web : www.gov.mb.ca/justice

Manitoba

LE PHARE

Problématique : Jeunes à risques

Description : Endroit : Manitoba

Organisme parrain : *Neighbourhoods Alive!* (Quartiers vivants!)

Le programme *Lighthouses* (« Le phare ») s'inspire du programme *Nights Alive* (« Soirées animées »), d'abord lancé en Colombie-Britannique. La formule manitobaine a été élaborée après des consultations menées auprès d'organismes communautaires intervenant auprès de jeunes. Depuis avril 2001, « Le phare » est intervenu dans 21 collectivités pour soutenir les efforts des jeunes, des services de police et des organismes communautaires désireux d'organiser des activités après les heures de travail dans des édifices et des locaux communautaires sous-utilisés tels que les écoles, les centres de loisirs et les sous-sol d'églises.

« Le phare » exige que les jeunes soient partie prenante de toutes les phases de développement des projets ainsi que de leur processus décisionnel. Deux jeunes au moins doivent siéger au comité de direction des projets. Il faut qu'un organisme parrain souscrive à une police d'assurance responsabilité civile de l'ordre de 2 millions de dollars et soit responsable de l'administration des budgets.

Les activités récréatives sont l'outil par excellence pour attirer les jeunes, leur fournir un environnement sûr, sain et positif et leur procurer des solutions de rechange à la délinquance. La résolution de conflits, la médiation entre pairs et des cours d'initiation à la vie sont au nombre des activités qui viennent compléter le programme récréatif.

À ce jour, des ateliers pour les parents adolescents, des compétitions sportives (entre parents et autres membres de la famille), du basketball, du volleyball, du hockey en salle, de la natation, des clubs d'arts plastiques et de bricolage, des clubs de cuisine, des clubs d'ordinateurs, des clubs de devoirs, du théâtre, de la production vidéo, de sorties de groupe et des activités de financement sont au nombre des projets du « Le phare ». Les activités sont hebdomadaires et se déroulent tout au long de l'année. Le programme s'adresse aux enfants et aux jeunes âgés de 8 à 20 et un ans, mais dans la plupart des endroits, les activités ont surtout attiré des jeunes âgés de 12 à 17 ans.

Au cours de la deuxième année de leur participation au « Le phare », les jeunes s'engagent dans des activités citoyennes comme des campagnes de financement ou de nettoyage dans le but de remettre à la communauté une partie de ce qu'ils en reçoivent.

« Le phare » est une composante de Quartiers vivants!, une stratégie à long terme et communautaire qui prône une approche fondée sur le développement social et économique et qui vise la sécurité des milieux de vie et la prévention du crime.

Source : Justice Manitoba
Tél. : (204) 945-1549
Fax : (204) 948-2740
Courriel : rkennett@gov.mb.ca

FONDS DE RÉNOVATION DES QUARTIERS

Problématique : Jeunes à risque

Description: Endroit : Brandon, Thompson et Winnipeg, Manitoba

Organisme parrain : Quartiers vivants!

Depuis 2000, le Fonds de rénovation des quartiers a soutenu plus de cent projets de revitalisation urbaine dans diverses collectivités de la province, notamment dans le quartier populaire de Brandon, dans des secteurs en déclin de Thompson et dans plusieurs quartiers populaires de Winnipeg.

Le Fonds soutient la mise sur pied de regroupements réunissant des organismes locaux sans but lucratif voués à la revitalisation de leur quartier. Il travaille en étroite collaboration avec ces associations et la sécurité communautaire vient en tête de liste de leurs priorités.

Dans plusieurs des milieux où sont menés les projets financés par le Fonds, bon nombre de jeunes ont abandonné l'école. Certains font parfois partie des gangs de rue ou participent à leurs activités. Pour pallier à cette situation, on a élaboré des projets d'éducation, de formation et de loisirs pour ces jeunes.

- *Youth Builders* (Jeunes constructeurs) est un programme de formation pour les jeunes, offert dans deux quartiers de Winnipeg.
- Le programme *Graffiti Art* offre la possibilité aux jeunes de faire de la photographie, des arts graphiques et de la peinture. En vertu de ce programme, des jeunes ont participé à la création de murales dans le quartier des affaires de Winnipeg. D'autres ont participé à un projet de photographie (*Inner City Images*) et d'autres ont créé des affiches pour Levy's, une entreprise de fabrication de bretelles pour guitare établie à Winnipeg.
- Le Ma Mawi Chi Itata Centre de Winnipeg offre aux jeunes qui ont eu maille à partir avec le système pénal un programme d'apprentissage de la culture traditionnelle autochtone.

Le Fonds de rénovation des quartiers est une composante de Quartiers vivants!, une stratégie communautaire à long terme du gouvernement du Manitoba. Son approche est fondée sur le développement socio-économique et vise la sécurité des milieux de vie et la prévention du crime.

Source : Quartiers vivants!
Ministère des affaires intergouvernementales du Manitoba
Tél. : (204) 945-3379
Fax : (204) 945-5059

JUSTICE POUR LES JEUNES

Problématique : Jeunes à risque

Description: Endroit : Thompson, Manitoba

Organisme parrain : *Ma-Mow-We-Tak Friendship Centre Inc.*

Créé en 1976, le Centre de l'amitié Ma-Mow-We-Tak est un organisme de bienfaisance sans but lucratif venant en aide aux Autochtones qui partent de leur réserve ou de leur communauté rurale pour venir s'établir dans la ville de Thompson.

Le Centre offre un programme d'activités sociales, récréatives, culturelles et éducatives aux personnes de tous les âges, en visant toutefois plus spécifiquement les jeunes.

Avant le lancement du projet « Justice pour les jeunes », aucune recherche n'avait été menée pour connaître les besoins en matière de justice des jeunes Autochtones de Thompson. En 2000, le Centre de l'amitié entreprenait une évaluation en profondeur des besoins des jeunes en matière de justice. Il répertoriait les ressources dont disposaient la communauté et évaluait ses capacités à élaborer et mettre en œuvre des programmes de prévention du crime et d'intervention pour les jeunes de la ville.

Dans le cadre de l'évaluation des besoins, le Centre a fait un sondage auprès des jeunes, des gens d'affaires, des aînées et aînés et des fournisseurs de services de la ville. Des questions ont été posées aux jeunes relativement à leurs activités parascolaires, la consommation de drogues et d'alcool, les comportements criminels, le système de justice pénal et leurs besoins. On a demandé aux gens d'affaires dans quelle mesure les actes criminels les touchaient et de quelles façons ils se protégeaient. On a demandé aux aînés et aînées quelles étaient les méthodes traditionnelles de lutte contre la délinquance juvénile et quel type d'interventions il fallait privilégier aujourd'hui.

La démarche d'évaluation des besoins a aussi servi à sensibiliser la population et à stimuler l'intérêt, l'appui et la participation des groupes et des organisations communautaires – la personne conduisant l'évaluation a participé à de nombreux comités et à diverses activités dans un effort pour créer des liens avec les jeunes et avec la population et se mériter leur confiance.

Un cercle de justice traditionnelle pour les jeunes a vu le jour. De deux à six membres de la communauté (aînés/aînées, jeunes et autres personnes intéressées) forment le cercle. Ils ne jugent pas les jeunes, ils leur proposent plutôt des moyens de bâtir des relations et de trouver des solutions à leurs problèmes.

Source : *Ma-Mow-We-Tak Friendship Centre Inc.*

Tél. : (204) 677-0950

Fax : (204) 677-0970

Site Web: www.mamowwetak.mb.ca

La prévention du crime en Ontario : vue d'ensemble

En Ontario, le gouvernement se penche sur plusieurs dimensions de la criminalité et de la victimisation. Dans le cadre de sa stratégie pour la prévention du crime, *Partenaires contre le crime*, mise en œuvre en 1997, le gouvernement privilégie à la fois des initiatives de prévention situationnelles et des initiatives axées sur le développement social.

La stratégie ontarienne met par ailleurs l'accent sur les partenariats. Elle vise à :

- faciliter le partage de renseignements, de ressources et de pratiques exemplaires
- favoriser le développement de sources nouvelles et innovatrices de financement.

Le Solliciteur général et le Procureur général d'Ontario coordonnent les activités en matière de prévention du crime à l'échelle de la province et ils encouragent les autres ministères à s'impliquer et à élaborer des programmes de prévention de la criminalité. Le soutien accordé à la Société d'aide à l'enfance et le financement versé aux centres de la petite enfance sont deux exemples d'initiatives gouvernementales qui s'inscrivent dans la stratégie globale de prévention du crime de l'Ontario.

La province travaille également en collaboration avec le ministère de la Justice du Canada pour mettre en œuvre la Stratégie nationale pour la prévention du crime et coordonne le soutien accordé à diverses initiatives en matière de prévention du crime dans la province. Aux priorités de la Stratégie nationale pour la prévention du crime du gouvernement fédéral (décrites précédemment) se greffent des priorités spécifiques à l'Ontario :

- les jeunes à risque
- la sécurité des personnes âgées et la prévention de la violence faite aux personnes âgées
- la violence faite aux enfants
- la violence familiale.

La police fait partie des principaux intervenants en matière de prévention du crime en Ontario. Elle joue un rôle actif en prévention situationnelle et en prévention du crime fondée sur des initiatives de développement social. La province met actuellement au point un plan stratégique pour soutenir les services de police qui veulent faire de la prévention auprès de la population en s'appuyant sur des données fiables.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Madame Samina Sami
Direction de l'élaboration des programmes
Sous-direction des services de soutien et de la police
Ministère de la Sécurité publique
Tél. : (416) 314-0206
Fax : (416) 314-3092
Courriel : samina.sami@jus.gov.on.ca
Site Web : www.gov.on.ca

Ontario

ENFANTS D'ABORD

Problématique : Enfants à risque

Description : Endroit : Windsor, Ontario

Organisme parrain : *John Howard Society of Windsor-Essex County*

« Enfants d'abord » est un programme intensif d'intervention visant les enfants âgés de 9 à 11 ans dont les infractions, si ce n'était pas de l'âge de ces enfants, feraient l'objet d'accusations au criminel. Il s'agit d'un programme structuré dans lequel les enfants font des activités récréatives, acquièrent de nouvelles habiletés et développent leur sociabilité. Il permet aux enfants de se prendre en main, les amène à avoir confiance en eux et les aide à développer leurs habiletés sociales.

Les policiers et les autorités scolaires entrent en contact avec les parents des enfants à risques et les orientent vers le programme. Le personnel de « Enfants d'abord » évalue chacun des enfants, leurs besoins, les facteurs de risque et leurs besoins en matière de protection. Toutes les personnes qui interviennent auprès de ces enfants – parents, enseignants/enseignantes, travailleuses/travailleurs sociaux et autres – contribuent à identifier leurs habiletés et leurs forces ainsi que leurs liens avec la collectivité.

Durant la phase intensive du programme, la fourgonnette du projet vient chercher les enfants pour les déposer, pour la soirée, au centre « Enfants d'abord » (situé dans une école du quartier). Le nombre de soirées passées au local augmente graduellement pour atteindre quatre soirées par semaine (il diminue par la suite). Le programme de dix semaines accueille un maximum de neuf enfants à la fois.

À tous les soirs, les activités récréatives sont suivies d'une période de formation structurée portant sur une habileté particulière. On aborde des sujets comme se fixer des buts, réfléchir aux conséquences de ses gestes, adopter une perspective sociale, la résolution de problèmes, le contrôle de ses impulsions, la maîtrise de ses comportements délinquants/criminels, l'apprentissage d'habiletés interpersonnelles, la communication et la gestion de sa colère. Les enfants participent à des jeux de coopération, ils font la cuisine et font des sorties de groupe. Une période est réservée aux devoirs et s'ils en ont besoin, ils ont accès à un orthopédagogue. Après avoir participé à la préparation de leur collation, les enfants sont ramenés à la maison à 21 heures.

« Enfants d'abord » encourage les enfants à participer à d'autres programmes offerts dans leur milieu tels que les Scouts, les Louveteaux ou le club de soccer alors même qu'ils fréquentent le programme et après qu'ils l'aient quitté. Il arrive que « Enfants d'abord » et ses partenaires soutiennent financièrement un enfant pour lui permettre de continuer à participer à des activités offertes dans son milieu, et ce pendant plusieurs années suivant son passage à « Enfants d'abord ».

« Enfants d'abord » est un projet de trois ans qui fait l'objet d'une évaluation par le Conseil national de la prévention du crime. Les responsables préparent actuellement de la documentation sur le programme.

Source : *John Howard Society of Windsor-Essex County*
Tél. : (519) 252-3461 Fax : (519) 252-0439
Courriel : jhswindsor@on.aibn.com

PROJET D'INTERVENTION PRÉCOCE

Problématique : Enfants à risque

Description: Endroit : Ottawa, Ontario

Organisme parrain : *Boys and Girls Club of Ottawa*

Fort du succès du *Ottawa Police Youth Centre* (maintenant fusionné au *Boys and Girls Club of Ottawa*), dont la renommée est internationale, le « projet d'intervention précoce » (PIP) du club des garçons et des filles d'Ottawa s'adresse aux enfants âgés de six à douze ans qui vivent dans le secteur Banff/Ledbury/Heatherington d'Ottawa.

Pour joindre sa clientèle cible, le PIP organise des activités sportives et récréatives pour les enfants et les jeunes âgés de 6 à 18 ans – ligues de sports, programme structuré de gymnastique, salle de jeux, activités d'arts plastiques et bricolage, cinéma, événements spéciaux et sorties de groupe. Les plus vieux et les plus vieilles agissent comme animateurs/animateuses, mentors ou intervenants/intervenantes. Ces activités permettent d'établir des relations avec les enfants, les jeunes, leurs parents, les intervenants/intervenantes du milieu et les leaders communautaires.

Le programme d'intervention précoce est d'abord et avant tout un programme d'apprentissage à la vie. Son personnel identifie les enfants âgés de 6 à 12 ans qui sont les plus à risques et qui pour cette raison sont les plus susceptibles de bénéficier de leur participation au programme. La police, les travailleuses/travailleurs sociaux et les organismes qui interviennent auprès des jeunes y dirigent également des enfants.

Élaboré en collaboration avec le Crossroads Children's Centre, le programme d'apprentissage à la vie comporte trois modules : solution de problèmes, compétences sociales et gestion de la colère. Chaque module s'étend sur cinq semaines. Dix enfants, tout au plus, participent en même temps à deux ateliers par semaine, d'une durée de 90 minutes chacun. Au moyen de jeux de rôle et d'autres activités, les enfants simulent diverses façons de gérer les problèmes du quotidien, de composer avec une situation stressante et d'améliorer leurs relations avec les autres. Les enfants âgés de 5 à 8 ans fréquentent le programme *Just for Kids* et les neuf à douze ans participent au programme *Skills and Thrills*. Les sessions se terminent sur une activité récréative.

Le PIP organise également, sur semaine, pour les groupes d'enfants âgés de cinq à neuf ans et ceux âgés de dix à seize ans des clubs de devoirs. Ceux qui les fréquentent accumulent des points pour y être venus, avoir terminé leurs devoirs, avoir fait preuve de persistance et s'être présentés aux examens. Ils peuvent se servir de ces points pour s'offrir une récompense, par exemple une sortie de groupe.

Le personnel du PIP offre du counseling individuel ou en groupe aux enfants et anime des discussions ouvertes sur toutes sortes de sujets d'intérêt pour les jeunes. Et les parents dont les enfants sont inscrits au programme d'apprentissage à la vie peuvent participer, à chaque semaine, à un groupe d'entraide.

Le PIP est un projet pilote d'une durée de trois ans qui fait actuellement l'objet d'une évaluation par le Conseil national de la prévention du crime. Un guide d'intervention a été produit.

Source :

Boys and Girls Club of Ottawa

Tél. : (613) 232-0925 Fax : (613) 230-0891

Courriel : jtanguay@boysandgirlsclubottawa.org

Site Web : www.boysandgirlsclubottawa.org

PROGRAMME DE PRÉVENTION D'INCENDIES CRIMINELS POUR ENFANTS

Problématique : Enfants et jeunes à risque

Description: Endroit : Toronto, Ontario

Organisme parrain : Centre de toxicomanie et de santé mentale

Les enfants et les adolescents qui jouent avec des allumettes ou s'amuse à mettre le feu ont des comportements précurseurs de problèmes de santé mentale. Sans compter que de tels comportements sont extrêmement dangereux – en effet, beaucoup d'enfants tués ou blessés lors d'un incendie sont responsables d'avoir mis le feu.

Depuis 1991, année où le Centre de toxicomanie et de santé mentale (CTSM) lançait son programme de prévention d'incendies criminels pour enfants (PPICE), le CTSM a dispensé des services cliniques à des centaines d'enfants, d'adolescents et de familles. Le PPICE a également offert de la formation et de la consultation à plus de cinq cent professionnels de la santé mentale de toutes les régions d'Ontario et représentant plus de cent organismes intervenant en santé mentale.

Approximativement cinquante municipalités ontariennes bénéficient actuellement d'un programme de prévention d'incendies criminels pour enfants

Les PPICE sont essentiellement des évaluations cliniques et des protocoles d'intervention normalisés. Les fournisseurs de services communautaires – par exemple les Sociétés d'aide à l'enfance, les organismes de santé mentale pour enfants, les médecins de famille, les pédiatres, les pédopsychiatres, les psychologues et les tribunaux – orientent les enfants et les ados qui ont des tendances incendiaires vers le programme. Dès l'intégration des jeunes, le service des incendies fait une visite de contrôle à leur domicile pour s'assurer que leur résidence est munie de détecteurs de fumée et que la famille s'est dotée d'un plan d'évacuation en cas d'incendie.

Par la suite, les enfants et leurs parents assistent à des rencontres organisées par le PPICE et animées par des cliniciens formés qui travaillent avec eux pour comprendre la situation, évaluer le risque de nouveaux comportements incendiaires et élaborer des stratégies pour diminuer ces risques. Les familles suivent également, en fonction de leurs besoins, un certain nombre de cours de prévention d'incendie. Ces cours se donnent à la caserne locale des pompiers. Le PPICE se retire lorsque l'enfant ne manifeste plus de comportements incendiaires. Les parents peuvent cependant contacter à nouveau le PPICE si leur enfant fait une rechute.

Le PPICE est devenu la référence en vue du traitement, de la consultation, de l'éducation, de la formation, des programmes et de la recherche sur les comportements incendiaires chez les enfants et les ados.

Source : Centre de toxicomanie et de santé mentale
Tél. : (416) 979-4964
Fax : (416) 979-4996
Courriel : sherri_mackay@camh.net

PROTOCOLE POUR LES ENFANTS DE MOINS DE DOUZE ANS AUX PRISES AVEC LA LOI

Problématique : Enfants mésadaptés sociaux extrêmement vulnérables

Description : Endroit : Toronto, Ontario

Organisme parrain : *Earlscourt Child and Family Centre* en collaboration avec le Service de police de Toronto

En 1999, le centre pour l'enfance et la famille Earlscourt et le Service de police de Toronto, avec la participation de treize autres partenaires communautaires, ont développé le tout premier protocole policier canadien visant les enfants de moins de 12 ans aux prises avec la loi. Le protocole établit la procédure qu'accepteront de suivre les divers intervenants communautaires (services de police, services d'incendie, intervenants en santé mentale pour enfants, organismes d'aide à l'enfance et écoles) désireux d'assurer que les enfants de moins de 12 ans qui posent des gestes antisociaux nécessitant l'intervention de la police et qui feraient l'objet d'accusations au criminel, si ce n'était de leur âge, soient rapidement pris en charge par les organismes appropriés de leur milieu. La police et les autres intervenants communautaires peuvent, avec l'autorisation des parents, acheminer les enfants vers les ressources appropriées par l'entremise d'un centre d'aiguillage, géré par Earlscourt. Le protocole cherche à éviter à ces enfants d'avoir de nouvelles altercations avec la police en leur donnant accès rapidement et efficacement à toute une gamme de services offerts par le milieu. Le rôle de Earlscourt est d'évaluer la situation et de mettre les enfants et les familles en lien avec les ressources appropriées.

Depuis la mise en œuvre du protocole, près de 75 % des services de police en Ontario (et 80 % à l'échelle du Canada) ont indiqué qu'un tel outil leur serait utile. De sorte que le ministère de la Sécurité publique a donné à Earlscourt le mandat de mettre à l'essai quatre protocoles de démonstration dans les agglomérations de Thunder Bay, Chatham-Kent, Kawatha Lakes et Barri. Les régions de Hamilton et de Halton ont par ailleurs mis en œuvre des protocoles semblables. Et le Manitoba envisage la possibilité d'adopter un protocole qui s'appliquerait à l'échelle de la province.

Le Centre pour l'enfance et la famille de Earlscourt s'est donné comme mission de prévenir le décrochage scolaire et la délinquance juvénile. Réputé pour son programme pratique d'intervention auprès des jeunes garçons aux prises avec la loi (*Under 12 Outreach Project*) et pour son programme d'intervention auprès des jeunes filles aux comportements antisociaux (*Earlscourt Girls Connection*), Earlscourt vient de créer le *Centre for Children Committing Offences*, un centre de recherche, de formation et de diffusion d'activités visant la prévention de la délinquance juvénile.

Source : *Earlscourt Child and Family Centre*
Tél. : (416) 654-8981, poste 112
Fax : (416) 654-8996
Courriel : laugimeri@earlscourt.on.ca
Site Web : www.earlscourt.on.ca

La prévention du crime au Québec : vue d'ensemble

Au Québec, le ministère de la Sécurité publique reconnaît la nécessité d'une stratégie globale et intégrée en prévention de la criminalité – tout pour améliorer et augmenter les activités préventives qui servent à compléter le travail traditionnel plutôt réactif de la police. Suivant des consultations exhaustives le Ministère a fait publier, à l'occasion de la Semaine de la prévention de la criminalité en novembre 2001, sa *Politique ministérielle en prévention de la criminalité : Pour des milieux de vie plus sécuritaires*.

Mettant l'accent sur les moyens proactifs et non pénaux, les priorités de la stratégie gouvernementale visent à :

- agir sur les circonstances ou les facteurs contemporains prédisposant à la criminalité (la prévention situationnelle et la prévention par le développement social)
- encourager la collaboration et la coopération des partenaires communautaires et policiers
- favoriser le développement des activités de formation et de recherche
- assurer la concertation au niveau gouvernemental.

Le Ministère reconnaît qu'il doit contribuer à, et favoriser, la sensibilisation ainsi que la participation de la population québécoise aux actions préventives. Ainsi, les agents clés qui forment le partenariat en prévention de la criminalité incluent :

- les municipalités, et de nombreuses organisations communautaires et initiatives jugées prometteuses qui reçoivent financement
- les services policiers, soutenus par la politique ministérielle *Vers une police plus communautaire* (2000) qui met l'accent sur la prévention en ce qui concerne les activités et les préoccupations policières
- le secteur privé, et celui de l'enseignement et de la recherche
- le ministère de la Sécurité publique
- les autres ministères et organismes du gouvernement du Québec
- le gouvernement fédéral à travers sa Stratégie nationale pour la prévention du crime, et sous les auspices du Centre national de prévention du crime (CNPC).

L'engagement dans ce partenariat par les divers intervenants – respectueux de la contribution de chacun est une condition essentielle à la réussite de la stratégie ministérielle en prévention de la criminalité.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Mme Linda Veillette
Service de la prévention de la criminalité
Ministère de la Sécurité publique
Tél. : (418) 646-8794
Fax : (418) 646-3564
Courriel : prevention.criminalite@msp.gouv.qc.ca
Site Web : www.msp.gouv.qc.ca

Québec

LE COMITÉ DES RÉSIDENTS DU SECTEUR DANIEL-JOHNSON

Problématique : Collectivités plus sûres

Description : Endroit : Hull (Québec)

Organisme parrain : Comité des résidents du secteur Daniel-Johnson

Le Comité des résidents du secteur Daniel-Johnson est un groupe de citoyens qui travaille à l'amélioration de la qualité de vie des résidents, dont la lutte contre la pauvreté. Il s'affaire aussi à contribuer au développement de la citoyenneté active et à l'intégration des jeunes à la vie communautaire du secteur. L'amélioration du sentiment de sécurité et de la qualité de vie des résidents est primordiale. Il semble exister depuis longtemps une excellente collaboration entre le comité des résidents et le Service de police de la ville de Hull.

Au départ, le projet visait l'intégration sociale de jeunes vulnérables à l'attrait de la sous-culture des gangs de rue du secteur Daniel-Johnson à Hull. Cependant, avec l'arrivée d'un étudiant à la maîtrise ayant mené une recherche exhaustive sur la criminalité dans le secteur, le projet s'est donné un autre mandat. Désormais, on a cherché à mobiliser l'ensemble de la collectivité pour s'attaquer aux problèmes identifiés dans le rapport de l'étudiant. Après avoir visité les lieux, il fut décidé de subventionner le projet pour une deuxième année afin que les activités lancées dans la première phase puissent être transposées dans d'autres milieux. La description qui suit fournit un aperçu des actions qui seront entreprises au cours de la deuxième année. Le service de police local a également manifesté de l'intérêt pour le projet.

Le projet vise à prévenir la victimisation et à diminuer le taux de criminalité en misant sur la participation des résidents et des partenaires communautaires et municipaux. Pour ce faire, il veut sensibiliser les résidents à la question de sécurité et de vulnérabilité, apporter un soutien aux victimes d'actes criminels, mettre sur pied des clubs de jeunes et créer un sentiment de confiance et de solidarité entre les citoyens de tous âges.

Le présent projet se veut une deuxième phase du projet « En route vers la sécurité de notre quartier » qui a pris place dans le secteur Daniel-Johnson. En concertation avec le comité des résidents, le projet assurera l'embauche d'un agent de développement qui exportera dans cinq secteurs de la ville de Hull ce modèle d'intervention qui a été piloté l'an dernier. Avec l'assistance de l'agent de développement, le comité des résidents formera un sous-comité de travail qui aura à identifier les problèmes nuisants à la paix publique dans les quartiers et trouver des solutions propres à leur secteur respectif. On vise également établir des liens plus étroits avec le service de police en situant le bureau de l'agent de développement dans un poste de police communautaire. Finalement, un plan d'action, conforme aux objectifs du service de police, sera soumis aux associations de quartiers pour leur approbation.

Plusieurs partenaires ont été impliqués dans ce projet : Centre d'aide aux victimes d'actes criminels, Service de police de la ville de Hull, Centre d'intervention et de prévention en toxicomanie, CLSC de Hull, École Philomène-Wright et le Comité des résidents du secteur Daniel-Johnson.

Il existe un rapport d'évaluation de la Phase un du projet.

Source :

Michel Doiron

Comité des résidents du Secteur Daniel-Johnson

Tél : (819) 772-6625

Fax : (819) 772-6624

JEUNES EXPLORATEURS

Problématique : Jeunes de 10-12 ans en difficulté, de milieu défavorisé à Québec

Description : Endroit : Québec, Québec

Organisme parrain : MotivAction Jeunesse

Jeunes Explorateurs se veut un projet d'intervention sociale axé sur la découverte, le sport, le plein air et la tolérance à l'intention des jeunes de 10 à 12 ans en difficulté fréquentant deux écoles situées à Québec. Une série d'activités sont élaborées par et pour les jeunes, sous la supervision d'animateurs du milieu. On a mis, entre autres, sur pied un club plein air scolaire et on a organisé des activités familiales de plein air une fois par mois. De plus, des conférenciers ont animé des ateliers éducatifs sur la criminalité, la loi des jeunes contrevenants et la vie en centre d'accueil. Enfin, une cinquantaine de jeunes ont participé à une aventure de vélo-camping de trois jours à la fin de l'année scolaire.

Ce projet vise principalement à prévenir la violence, l'errance chez les jeunes et à améliorer les rapports familiaux des participants. L'objectif premier du projet est d'amener les participants à explorer de nouvelles avenues, développer de meilleurs liens avec leur entourage, élargir leurs horizons, tout en goûtant à la fierté qui accompagne le succès et l'accomplissement. Ce projet veut prouver aux jeunes qu'il est possible d'apprendre en s'amusant.

La mission de MotivAction Jeunesse consiste à sortir les jeunes en difficulté de leur milieu, afin de les amener à vivre des aventures passionnantes sur la route de l'effort et du succès dans le but de prévenir la toxicomanie et la criminalité juvénile. L'organisme se spécialise dans la promotion du sport et du plein air comme outil de développement chez les jeunes. Il exerce aussi un rôle de soutien, d'accompagnement, d'éducation et de motivation auprès des jeunes rencontrés dans le centre-ville de Québec et les écoles de la région.

Un projet visant sensiblement les mêmes objectifs et utilisant le même type de stratégie d'intervention mais pour les 14 à 20 ans, a aussi été financé par la Stratégie nationale. Il s'agit du projet « Sur la route de l'espoir » qui a connu une forte couverture médiatique dans la région de Québec et qui a sensiblement contribué à diminuer les problèmes reliés aux jeunes de la rue du Carré d'Youville à Québec.

Source : Monsieur Luc Richer
MotivAction Jeunesse
Tél : (418) 683-7249
Fax : (418) 527-5797
Site Web : www.motivaction*jeunesse.com

LA SÉCURITÉ DES FEMMES DU QUARTIER HOCHELAGA-MAISONNEUVE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Problématique : Problèmes de sécurité personnelle propres aux femmes

Description : Endroit : Montréal, Québec

Organisme parrain : Trêve pour Elles

Trêve pour Elles est un organisme à but non lucratif incorporé en 1986. Il a pour mandat d'aider les femmes à surmonter les conséquences des agressions à caractère sexuel et d'enrayer de telles agressions dans la communauté.

Il s'agit d'un projet visant à augmenter le sentiment de sécurité des femmes du quartier Hochelaga-Maisonneuve et à diminuer le risque d'agressions sexuelles. Le projet a actualisé ses objectifs par l'implantation d'un comité local regroupant les intervenants du milieu, la distribution d'un sondage ciblant les sites à explorer, des marches exploratoires à des fins d'analyse et des actions pour modifier l'environnement.

Les principaux objectifs du projet étaient de mobiliser la communauté et les intervenants concernés par la sécurité des femmes, d'agir directement sur les éléments de l'environnement susceptibles de victimiser les femmes, d'outiller les femmes pour assurer leur sécurité et d'assurer la mise en place des actions préventives recommandées par les acteurs municipaux.

Le projet a reçu une deuxième contribution pour assurer la mise en place des actions préventives, ainsi qu'une évaluation des activités et du processus. Le rapport final du projet peut être obtenu auprès de l'organisme.

Source : Madame Kathleen Johnson

Trêve pour Elles

Tél : (514) 251-0323

Fax : (514) 251-2433

Courriel : trevepourelles@sympatico.ca

ALTERNATIVE SUSPENSION

Problématique : Jeunes à risque

Description : Endroit : Montréal, Québec

Organisme parrain : YMCA de Montréal

Ce projet offre un programme d'activités aux étudiants des écoles secondaires d'un quartier de Montréal, qui se voient exclus temporairement de l'école, de façon occasionnelle ou répétitive. Ces activités comprennent des ateliers de résolution de problèmes, d'écoute active et de discussions de groupe sur des sujets comme la toxicomanie et la communication efficace; des visites d'entreprises et de l'aide aux devoirs. Ce projet est réalisé en collaboration avec divers partenaires communautaires: les écoles du quartier, les services de police et le secteur de l'entreprise privée et sera expérimenté dans un premier temps au niveau d'un nombre limité d'écoles regroupées autour d'un centre communautaire. Il est présentement dans sa deuxième phase d'activités et a été mise en place dans d'autres YMCA sur l'île de Montréal.

Le projet a comme objectif principal de diminuer le nombre de suspensions répétitives en offrant l'opportunité au jeune de transformer son temps de suspension en une expérience positive qui favorise le développement personnel et la prise en charge par l'insertion dans un milieu favorable à la valorisation personnelle, à l'acquisition d'aptitudes sociales et à la promotion du respect de soi-même et des autres.

Cet organisme à but non lucratif est fondé sur un partenariat entre bénévoles et professionnels. Par l'entremise de ses activités, programmes et services, le YMCA de Montréal se veut le reflet des besoins et des aspirations de la communauté, et travaille avec les personnes et les communautés locales à obtenir la justice sociale et la maîtrise de leur vie. Le département jeunesse privilégie la participation active des jeunes à l'identification de leurs besoins et à la mise en oeuvre de programmes qui leur sont destinés en vue de favoriser leur développement et leur propre prise en charge.

Source : Mme Sandya Vladmoudy
YMCA de Montréal
Tél : (514) 271-3437 poste 205
Fax : (514) 277-9102
Courriel : ymcaj@total.net

La prévention du crime au Nouveau-Brunswick : vue d'ensemble

Au Nouveau-Brunswick, la stratégie en matière de prévention du crime du gouvernement est axée sur le soutien aux milieux de vie pour :

- accroître la sécurité publique
- atténuer la peur liée aux actes criminels et à la victimization.

Le Nouveau-Brunswick collabore également étroitement avec le gouvernement fédéral pour concilier ses activités avec la Stratégie nationale pour la prévention du crime et pour coordonner le soutien accordé aux diverses initiatives communautaires de prévention du crime de la province. La province cherche à favoriser et à soutenir la participation de tous les paliers de gouvernement, de la population, des services de police, des organismes communautaires, des organisations sans but lucratif et du secteur privé.

Les services de police jouent un rôle clé au chapitre de la prévention du crime au Nouveau-Brunswick. Récemment, la Police a ajouté à son mandat de maintien et de contrôle de l'ordre, les volets police communautaire et prévention du crime (en vigueur le 1^{er} avril 2002). Le programme : Protégez votre entreprise – pensez prévention, fondé sur une étroite collaboration entre les policiers et les propriétaires de commerces, vient d'être lancé à l'échelle de la province.

Le ministère de la Sécurité publique participe activement au Comité de coordination en matière de prévention du crime des provinces Atlantiques. Le Nouveau-Brunswick en a par ailleurs assumé la présidence de juin 2000 à juin 2002. La province a décrété une Semaine de la sécurité communautaire et de la prévention du crime. L'événement se tient au mois de novembre à tous les ans et se déroule en même temps dans les autres provinces Atlantiques.

Beaucoup d'autres initiatives fédérales et provinciales au Nouveau-Brunswick relèvent de la prévention du crime. Parmi celles-ci, il faut mentionner les programmes interministériels dans des domaines comme la santé, le mieux-être et l'éducation et le groupe de travail sur la violence faite aux femmes. Par ailleurs, il existe d'autres initiatives, tels que le Programme national de développement de la petite enfance, la Stratégie de renforcement des capacités communautaires et le Partenariat rural.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Madame Diane Hawkins
Conseillère aux politiques
Ministère de la Sécurité publique
Tél. : (506) 444-4745
Fax : (506) 453-7481
Courriel : diane.hawkins@bnb.ca
Site Web : www.gov.nb.ca

Nouveau-Brunswick

RESOLUTION DE CONFLITS POUR LES ENFANTS DE QUATRE ET CINQ ANS

Problématique : Enfants à risque

Description : Endroit : Hampton, Nouveau-Brunswick

Organisme parrain : *Hampton Alliance for Lifelong Learning*

Hampton est une agglomération rurale qui compte environ 5 500 habitants et habitantes. Beaucoup d'enfants des environs fréquentent son école. En 1998, le comité de parents de l'école s'était inquiété du fait qu'un nombre significatif des enfants de maternelle (un enfant sur quatre aux dires de la direction) n'avait pas les connaissances requises pour réussir à l'école. Depuis lors, la *Hampton Alliance for Lifelong Learning* (Alliance) a vu le jour et regroupe maintenant une cinquantaine de représentants/représentantes des divers milieux concernés. L'organisation a été responsable, en 1999, du projet « Résolution de conflits pour les enfants de quatre et cinq ans » (devenu le projet « Prêt pour l'école »).

La recherche indique que les premières années de vie sont cruciales pour le développement du cerveau des enfants, leurs capacités d'apprentissage, leur santé et leurs comportements ultérieurs. Exposer les enfants à des expériences positives tôt dans leur vie influe positivement sur leurs comportements et sur leurs apprentissages et réduit d'autant les risques de criminalité et de victimisation.

Le projet pilote « Résolution de conflits pour les enfants de 4 et 5 ans » fut lancé dans le but de fournir aux parents les ressources nécessaires pour qu'ils enseignent à leurs enfants comment gérer plus efficacement leurs conflits. Trente-cinq parents (soit environ 45 % de tous ceux dont les enfants étaient inscrits à l'automne 1999 à l'école élémentaire Dr. A.T. Leatherbarrow) ont suivi quatre ateliers sur la résolution de conflits. Le programme en est à sa quatrième année et est offert maintenant à tous les parents des enfants de 4 et 5 ans qui fréquentent trois écoles situées à Hampton et ses environs. Le contenu de cours a été étendu et est axé sur le développement global des enfants – au plan cognitif, social, affectif, physique et spirituel – afin de mieux les préparer à l'école.

L'Alliance offre d'autres programmes et services communautaires aux parents d'enfants de 0 à 8 ans, notamment *Learning Begins*, *Early Learning Canada*, *Parent Resource Library*, *Self-Esteem Building* et *Making Connections*. L'organisation et ses partenaires travaillent aussi à répertorier les ressources communautaires et à mobiliser d'autres organismes de la région afin qu'ils interviennent pour soutenir les parents qui ont de jeunes enfants.

Source : *Hampton Alliance For Lifelong Learning*

Tél. : (506) 832-5665

Fax : (506) 832-5641

Courriel : haforll@nbnet.nb.ca

PROGRAMME BON DÉPART DE MONCTON

Problématique : Enfants et familles à risqué

Description : Endroit : Sud-ouest du Nouveau-Brunswick (Moncton et son agglomération, Dieppe et Riverview)

Organisme parrain : Programme Bon départ de Moncton

Le programme « Bon départ » de Moncton offre depuis près de trois décennies un programme d'activités intégré pour les parents à risque et leurs jeunes enfants (âgés de 0 à 5 ans). La plupart des enfants inscrits au programme présentent d'importants problèmes de comportement ou des retards significatifs au plan du langage.

D'aucuns ont été victimes de violence ou de négligence – souvent parce que leurs parents sont aux prises avec des problèmes de toxicomanie ou ont maille à partir avec la loi.

Le programme « Bon départ » de Moncton s'occupe d'abord des besoins essentiels de la famille : nourriture, habitation, vêtement et sécurité. Il marie intervention précoce, soutien aux compétences parentales et autres services de soutien pour répondre aux autres besoins criants des parents et des enfants : sentiment d'appartenance et confiance en soi, amour et soins, estime de soi.

Le programme d'éducation à la petite enfance favorise le développement cognitif, social, physique et affectif des enfants. Le curriculum High/Scope apprend aux enfants à prendre en charge leurs propres apprentissages avec le soutien des adultes. L'objectif est de préparer les enfants à l'école en renforçant leurs capacités à réfléchir, décider et raisonner.

Les parents viennent passer deux jours par mois avec leurs enfants dans le service éducatif. Ils participent également à des rencontres de groupe hebdomadaires, suivent des ateliers et participent à une retraite annuelle, le tout dans le but d'améliorer leurs compétences parentales.

Parmi les autres volets, dont certains sont offerts à l'ensemble de la collectivité, mentionnons :

- une cuisine collective où les parents acquièrent des connaissances en alimentation, en planification budgétaire et en gestion de leurs affaires personnelles
- un programme de logements sociaux subventionnés avec douze unités de longue durée, situées dans des quartiers de classe moyenne
- un programme de récupération qui procure aliments, vêtements et appareils ménagers aux familles nécessiteuses et qui permet aux parents d'apprendre les rudiments d'un métier.

De plus le programme « Bon départ » de Moncton met à l'essai un programme qui soutient, sur une base régulière, les enfants une fois qu'ils ont commencé l'école. L'organisme parraine la cause du SAF/EAF et sert de centre de formation dans la région Atlantique pour le programme High/Scope.

Le Conseil national de la prévention du Crime a publié un rapport sur le programme « Bon départ » de Moncton en 2000.

Source : Programme Bon départ de Moncton
Tél. : (506) 858-8252 Fax : (506) 857-3170
Courriel : headstart@nb.aibn.com

La prévention du crime en Nouvelle-Écosse : vue d'ensemble

Le renforcement et l'amélioration de la sécurité publique constitue une priorité pour le gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

Le ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse est responsable, à l'échelle de la province, de Renforcer et d'améliorer la sécurité publique :

- la mise en place des mécanismes efficaces de résolution de conflits
- coordonner les efforts pour venir en aide aux victimes d'actes criminels
- l'incarcération, du contrôle, de la supervision et de la sécurité des contrevenants
- la légalité de l'administration des affaires de l'État.

En 2000-2001, les mesures mises de l'avant par la Nouvelle-Écosse pour améliorer et renforcer la sécurité publique furent, notamment, l'élaboration d'un plan stratégique en matière du maintien de l'ordre, l'adoption de mesures plus sévères à l'égard des chauffards et l'élaboration d'une stratégie intégrée et efficace en matière de prévention du crime. Parce que la Nouvelle-Écosse reconnaît aux policiers un rôle fondamental en matière de prévention du crime, la province met l'accent sur la coopération entre les services de police, les organismes communautaires, les écoles, la population et le milieu des affaires.

En vertu de la Stratégie nationale pour la prévention du crime, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse travaille en étroite collaboration avec le ministère de la Justice du Canada pour coordonner le soutien accordé aux initiatives communautaires en matière de prévention du crime de la province. Et toujours en vertu de la Stratégie nationale, la Nouvelle-Écosse a retenu les priorités suivantes : élaborer et mettre en œuvre des programmes pour les enfants et les jeunes – notamment des programmes d'intervention précoce et des solutions de rechange significatives pour les jeunes à risques – promouvoir la justice réparatrice et renforcer les capacités des collectivités.

À l'échelle régionale, la Nouvelle-Écosse fait partie du Comité de coordination pour la prévention du crime des provinces Atlantiques.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

George Lahey
Ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse
Tél. : (902) 424-0062
Fax : (902) 424-0700
Courriel : laheygw@gov.ns.ca/justice
Site Web : www.ns.ca/justice

NOUVELLE-ÉCOSSE

LE REFUGE

Problématique : Jeunes à risqué

Description : Endroit : Sydney et Eskasoni, Nouvelle-Écosse

Organisme parrain : *Educational Program Innovations Charity – Insight, Diversity, Empowerment, Advancement (EPIC-IDEA)*

L'idée du « Refuge » est née d'un programme d'alphabétisation où des étudiants/étudiantes agissaient comme tuteurs/tutrices auprès de jeunes à risque d'abandonner l'école. Comme beaucoup de ces jeunes avaient eu des démêlés avec la loi, le programme a débordé de son cadre initial pour introduire un volet créatif et permettre ainsi aux jeunes de composer avec les problèmes sociaux auxquels ils étaient confrontés.

C'est par le biais du théâtre et de l'improvisation que le « Refuge » a donné la parole aux jeunes, leur permettant de s'exprimer sur leur vie, leur communauté et les enjeux qui les concernaient. À travers des mises en scène et l'expression dramatique, les jeunes ont exprimé leurs sentiments et décrit leurs expériences en rapport avec la drogue, l'alcool, le vandalisme, le viol d'une connaissance et les autres formes de violence.

En 1999-2000, le « Refuge » avait pignon sur rue dans quatre centres : trois étaient situés à Sydney (réserves Membertou, Whitney Pier et Ashby) et un quatrième se trouvait sur la réserve Eskasoni, à environ 40 minutes de Sydney.

Des jeunes des quatre centres ont organisé conjointement une série d'ateliers visant les fournisseurs de services de leurs milieux. Les organismes communautaires en lien avec le système de justice, notamment la Société d'aide à l'enfance, les corps de police, les groupes locaux de justice ont été invités à participer. Animés par les jeunes, ces ateliers ont été l'occasion pour les jeunes de faire connaître leur point de vue à propos de certains problèmes particuliers – dont la perception des policiers à leur égard, le racisme et les piqueries – et de discuter et de dialoguer avec les participants/participantes. Les jeunes ont apprécié leur expérience d'animation et les participants/participantes, quant à eux, ont apprécié entendre les doléances des jeunes et échanger avec eux.

EPIC/IDEA est un organisme enregistré de bienfaisance dont l'objectif principal est de venir en aide aux apprenants/apprenantes défavorisés (jeunes et adultes).

EPIC/IDEA offre actuellement le programme *Youth PEERS* (pour promouvoir l'estime de soi et favoriser la réinsertion sociale), un programme qui s'adresse aux jeunes contrevenants à risque, âgés de 12 à 18 ans, qui habitent Sydney. Le programme s'inspire de l'approche du « Refuge » et s'appuie sur le tutorat individuel, le théâtre, la musique et les arts visuels.

Source : *EPIC-IDEA Charity Society*
Tél. : (902) 794-7225
Fax : (902) 539-7407
Courriel : epic@ns.sympatico.ca

FIERTÉ SPRYFIELD ET AVENIR PROUD SPRYFIELD

Problématique : Enfants et jeunes à risque

Description : Endroit : Halifax, Nouvelle-Écosse

Organisme parrain : *Chebucto Boys and Girls Club*

Spryfield est une agglomération située dans la péninsule de Chebucto, à l'ouest du port de Halifax, dans la municipalité régionale de Halifax. La ville compte 30 000 habitants et habitantes de toutes les couches socio-économiques et une proportion élevée de personnes sans emploi. L'agglomération est composée de nombreux quartiers distincts et isolés les uns des autres. Certains secteurs abritent de nouvelles habitations, d'autres sont des vieux quartiers, d'autres encore regroupent des maisons en rangée ou des immeubles d'habitations à prix modique.

Le club de garçons et de filles de Chebucto est situé au beau milieu d'immeubles d'habitations à prix modique à proximité d'un projet de logements sociaux. Le club offre des activités et des programmes récréatifs aux enfants et aux jeunes issus de familles défavorisées.

En 1999-2000, le club en collaboration avec quelques organismes communautaires a décidé de faire carte rase des préjugés dont était victime Spryfield. Il a réalisé un sondage auprès des élèves de dixième année et de onzième année pour connaître leur perception de la sécurité et de la criminalité dans leur milieu de vie et pour savoir ce qu'ils pensaient de leur communauté. Les élèves ont dit qu'il était facile de se procurer de l'alcool et des drogues à Spryfield et que la plupart de leurs confrères et consœurs de classe en avaient déjà consommés. Ils ont également parlé d'autres problèmes sociaux notamment le vol, l'introduction par effraction, le trafic de drogues et le racisme. En contrepartie, plus des deux tiers des élèves ont dit qu'ils se sentaient quand même en sécurité dans leur milieu et qu'ils étaient fiers de dire qu'ils habitaient Spryfield. Ils ont identifié bon nombre d'actifs propres à leur ville dont la patinoire et le club des garçons et des filles.

Au cours de sa deuxième phase, le projet Fierté Spryfield s'est employé à rallier les jeunes autour de projets pour stimuler leur fierté dans leur milieu. Entre autres projets, les jeunes ont écrit et joué des pièces de théâtre traitant de sujets comme la pression des pairs et la surconsommation d'alcool et de drogues. Ils ont nettoyé un étang situé dans un quartier. Et ils ont rédigé des articles de journal sur le projet Fierté Spryfield.

Maintenant, Avenir Spryfield sonde le point de vue des enfants plus jeunes (12 à 15 ans) sur la sécurité, la criminalité et sur Spryfield. On vise à réunir autour de la même table tous les organismes et les groupes communautaires qui interviennent auprès des jeunes de Spryfield afin de faciliter l'accès des jeunes au divers programmes, de réduire les chevauchements et de promouvoir des initiatives concertées et conjointes.

Source : *Chebucto Boys and Girls Club*

Tél. : (902) 479-4487 (ou au club : (902) 477-9840)

Fax : (902) 479-1177

La prévention du crime à l'Île-du-Prince-Édouard : vue d'ensemble

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'Île-du-Prince-Édouard intervient au chapitre de la sécurité communautaire, sa Stratégie pour des collectivités plus sûres en faisant foi (adoptée en 1995, en cours de révision). En vertu de cette Stratégie revue et corrigée, les priorités de la province en matière de sécurité communautaire et de prévention du crime vont dorénavant porter sur :

- éducation populaire
- mobilisation communautaire
- leadership des jeunes
- formation et renforcement des capacités
- viabilité.

Bon nombre de stratégies provinciales – notamment celles qui touchent à la violence familiale, à la violence faite aux enfants, à l'enfance, aux jeunes et à la conduite en état d'ébriété – sont liées à la prévention du crime à l'Î.-P.-É.

La GRC et le Service de police de Charlottetown jouent un rôle fondamental au chapitre du maintien de l'ordre et de la prévention de la criminalité dans la province. L'examen régulier auquel se livre l'Î.-P.-É. en matière de justice démontre l'importance de l'appareil judiciaire en matière de prévention et de résolution de conflits. Par ailleurs, le développement d'un système de justice intégré devrait favoriser son arrimage au Programme intégré de santé de la province. La prévention du crime s'inscrit également dans la stratégie quinquennale de l'Î.-P.-É. en matière de développement des enfants, un programme qui fait partie du plan d'action du gouvernement en matière de santé des enfants.

La province travaille en étroite collaboration avec le ministère de la Justice du Canada à la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la prévention du crime et à la coordination du soutien des initiatives de prévention de la province. Les interventions de l'Î.-P.-É. en matière de prévention du crime doivent se greffer aux efforts dans les secteurs de l'habitation, du développement communautaire, des clientèles spéciales/jeunes contrevenants, de l'emploi chez les jeunes, du maintien de l'ordre, des loisirs et contribuer à la formation et au perfectionnement des professionnels, des leaders communautaires, et d'autres intervenants et groupes concernés. L'Î.-P.-É. reconnaît le lien fondamental entre développement social et comportement criminel et reconnaît qu'il faut tenir compte en matière de prévention, notamment dans le cadre de stratégies à long terme, de facteurs comme les revenus, les réseaux de soutien social, l'alphabétisation et l'éducation, l'emploi, la sécurité physique de l'environnement, les habiletés d'adaptation, le développement de la petite enfance, la santé et l'éducation.

L'Î.-P.-É. coordonne ses initiatives en matière de prévention de la criminalité avec celles des autres provinces Atlantiques par l'entremise du Comité de coordination pour la prévention du crime des provinces Atlantiques.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Madame Jill Lightwood
Services des ressources juridiques
Solliciteur général
Tél. : (902) 368-4583 Fax : (902) 368-4096
Courriel : jlightwood@gov.pe.ca
Site Web : www.gov.pe.ca

L'Île du Prince-Édouard

MEILLEUR DEPART (FAMILLES EN SANTE)

Problématique : Enfants et familles à risque

Description : Endroit : Région Queens Health, Île-du-Prince-Édouard

Organisme parrain : *C.H.A.N.C.E.S Inc.*

La région Queens Health dans l'Î.-P.-É. comprend la ville de Charlottetown et son agglomération rurale. *C.H.A.N.C.E.S Inc.* est un centre de ressources pour la famille sans but lucratif offrant des programmes et des services aux enfants à risques, âgés de 0 à 6 ans, et à leurs familles. Le projet « Meilleur départ » s'appuie sur le travail de *C.H.A.N.C.E.S Inc.* pour offrir un programme de visites à domicile qui s'inspire du programme *Healthy Families*, en vigueur aux États-Unis. Il est conçu pour favoriser le plein épanouissement des enfants à risque et de leurs familles et pour accroître les chances de succès des enfants.

Le projet « Meilleur départ » de l'Î.-P.-É. comporte des activités de dépistage, d'évaluation et d'intervention. Il s'emploie à développer les aptitudes parentales et à favoriser le développement des enfants afin de prévenir les abus et les autres conséquences négatives pour les enfants.

Des infirmières/infirmiers du département de la santé publique de la province visitent chaque nouveau-né de la province. Elles font du dépistage dans toutes les familles pour déterminer quels enfants et quels parents sont aux prises avec des difficultés particulières. On demande aux familles ainsi dépistées de se soumettre à une évaluation plus exhaustive pour déterminer si les visites à domiciles des intervenantes/intervenants de « Meilleur départ » leur seraient bénéfiques.

Les intervenantes/intervenants de « Meilleur départ » travaillent à établir de solides liens de confiance avec les familles. Elles insistent sur les points forts des parents, s'appuient sur leurs compétences et encouragent les interactions positives entre les parents et leurs enfants. Voici quelques exemples de soutien offert par les intervenantes/intervenants : conseils pour l'allaitement maternel, démonstration de massage pour bébé, encourager les parents à faire la lecture à leurs enfants, aider les parents à planifier des activités qui favorisent le développement de leurs enfants. Les intervenantes/intervenants aident aussi les parents à se donner et à poursuivre des buts personnels et familiaux comme améliorer leurs capacités à lire et écrire, faire plus d'exercice physique, modifier des comportements parentaux ou entreprendre une formation professionnelle. Tout dépendant des besoins d'une famille, les intervenantes/intervenants peuvent simplement leur fournir de l'information ou encore les diriger vers d'autres programmes et ressources de leur milieu.

Le projet « Meilleur départ » de l'Île-du-Prince-Édouard est un des trois programmes Familles en santé à avoir été évalués sur une période de trois ans dans le cadre de la Stratégie nationale pour la prévention du crime.

Source : *C.H.A.N.C.E.S Inc. Family Resource Centre*
Tél. : (902) 892-8744 Fax : (902) 892-3351
Courriel : chances@isn.net

COMITE CONSULTATIF COMMUNAUTAIRE D'ÉVANGÉLINE

Problématique : Mobilisation communautaire pour la prévention du crime

Description : Endroit : Évangéline, Île-du-Prince-Édouard

Organisme parrain : Le Comité consultatif communautaire d'Évangéline

La région d'Évangéline à l'Île-du-Prince-Édouard regroupe 14 villages acadiens dont deux sont incorporés (Abram-Village et Wellington). Les quelque 2 500 habitants et habitantes de la région sont francophones avec une faible minorité anglophone.

Le Comité consultatif communautaire d'Évangéline (CCCÉ), où siègent des représentants/représentantes de plusieurs organismes communautaires, est devenu une force vive de la région d'Évangéline en matière de prévention de la criminalité.

Le Comité a organisé trois forums publics au printemps 1999 pour examiner les forces et les faiblesses du milieu et identifier les solutions possibles. Un des forums a mis en scène soixante-dix associations de la région tandis que les deux autres s'adressaient aux élèves du secondaire. Le plan d'action à émerger de ces événements s'est articulé autour de sept priorités : estime de soi, alcoolisme et autres dépendances, violence dans les fréquentations adolescentes, violence dans les sports, violence familiale, violence faite aux enfants et violence à la télévision.

Le CCCÉ a mobilisé des ressources à tous les paliers – population, école et famille – pour résoudre les problèmes identifiés. Le Comité a produit du matériel d'éducation populaire, organisé des ateliers, fait des présentations dans les clubs d'aînés/aînées, auprès des jeunes, des fournisseurs de services et d'autres instances communautaires. Trois intervenants/intervenantes francophones travaillent actuellement auprès des victimes d'actes criminels et soutiennent la population. La documentation et les programmes de formation déjà existants sur la violence dans les fréquentations adolescentes, l'intimidation, la violence et le harcèlement dans les sports ont été adaptés pour répondre aux besoins de la population. Les trois festivals annuels qui ont servi à lancer la semaine nationale de la famille ont connu beaucoup de succès. Toutes les activités sont offertes en français et en anglais.

Le Comité s'appuie actuellement sur le *Virtues Project*® : *The Language of the Gifts of Character*. Il s'agit d'une approche qui prône de changer les attitudes et le langage des personnes pour s'attaquer aux causes profondes de la criminalité. Le coordonnateur du CCCÉ, animateur formé à la méthode *Virtues*, montre aux enseignants/enseignantes du milieu, aux administrateurs/administratrices scolaires, aux parents, aux groupes de jeunes, aux intervenants/intervenantes auprès des victimes, aux intervenants/intervenantes en santé et aux groupes d'aînés/aînées comment se servir de l'approche *Virtues* pour transformer les gens et renforcer leur estime de soi.

À l'automne 2002, le groupe pense réunir à nouveau la population pour évaluer les retombées du plan d'action de 1999 et lancer ou adapter un nouveau plan d'action triennal.

Source : Comité consultatif communautaire d'Évangéline
Tél. : (902) 854-3095 Fax : (902) 854-7255
Courriel : coolskier57@yahoo.com

APPRENDRE LES UNES DES AUTRES

Problématique : Sécurité personnelle des femmes

Description : Endroit : Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard

Organisme parrain : *PEI People First*

« Personnes d’abord » est un groupe de pression voué à la défense et à la promotion des droits des personnes atteintes d’une déficience intellectuelle. L’organisme vise à ce que les personnes atteintes d’une déficience intellectuelle puissent défendre leurs propres intérêts, prendre les décisions qui les concernent et vivre de façon plus autonome dans leur collectivité.

Les femmes atteintes de déficience intellectuelle sont souvent victimes de violence, mais on en parle peu. C’est par les histoires et le théâtre que le projet « Apprendre les unes des autres » est parvenu à soulever le voile entourant cette violence et à proposer des solutions.

Un certain nombre de femmes, dont des membres de l’organisme « Personnes d’abord » et des femmes de la collectivité, ont été invitées à venir témoigner, dans un contexte sécuritaire et protégé, de leurs expériences en rapport avec la violence. Ces femmes ont raconté comment elles avaient été violentées physiquement, psychologiquement, verbalement et sexuellement, dans des endroits publics, chez elles, dans des établissements, par des amis de cœur, des fournisseurs de services et des étrangers.

Avec leur permission, on s’est servi de leurs histoires vécues pour créer trois courtes pièces de théâtre. Chacune des pièces portait sur une femme victime d’une de trois formes de violence – dans un cas, la femme subissait de la violence verbale et physique de la part de son conjoint; dans un autre cas, elle était harcelée et menacée dans la salle communautaire d’un établissement par son ex-ami de cœur; et dans le dernier cas, elle vivait dans un foyer de groupe et une autre personne violait son espace privé.

Les actrices et acteurs qui ont joué dans les pièces, présentées dans quatre collectivités de l’Î.-P.-É., étaient tous membres de « Personnes d’abord ». Avant chaque représentation, les spectateurs/spectatrices discutaient ensemble des différentes formes que prenait la violence et où s’adresser pour obtenir de l’aide. Tous et toutes recevaient une carte pour portefeuille sur laquelle étaient inscrits les numéros de téléphone du service de police et des autres points d’aide. Puis, après une première représentation, le public discutait de ce qui s’était passé sur scène et de ce qui aurait pu aider à rendre la situation moins pénible. Enfin, pendant que les acteurs/actrices jouaient la pièce une deuxième fois, les spectateurs/spectatrices étaient invités à arrêter l’action à certains moments et à se joindre aux comédiens/comédiennes ou à leur dire quoi faire pour modifier le cours de l’histoire. Des intervenantes/intervenants de l’association des maisons de transition ont assisté à chacune des représentations pour s’assurer que les suggestions mises de l’avant soient convenables et sécuritaires.

On peut obtenir de « Personnes d’abord » un vidéo d’une durée de huit minutes et demi sur le projet et les représentations théâtrales.

Source : *PEI People First*

Tél. : (902) 892-8989

Courriel : peifirst@isn.ent

La prévention du crime à Terre-Neuve et au Labrador : vue d'ensemble

La prévention du crime à Terre-Neuve et Labrador s'articule autour d'initiatives à caractère communautaire, mises en œuvre par des organismes du milieu. Ces initiatives impliquent plusieurs intervenants dont l'école, les organismes communautaires, la police, etc. Terre-Neuve a tracé la voie à l'approche communautaire et sociale en matière de prévention du crime.

La Stratégie nationale pour la prévention du crime est une source fondamentale de soutien pour les divers programmes de prévention du crime à Terre-Neuve et Labrador. En vertu de cette stratégie, les priorités de la province sont :

- investir dans l'enfance et la jeunesse – la province appuie ses interventions sur une approche concertée et holistique en matière de prévention du crime pour répondre aux besoins des enfants, des jeunes et des familles et met l'accent sur la prévention et l'intervention précoce
- accroître la sécurité personnelle des femmes – des interventions axées principalement sur la violence dans les relations
- fournir une réponse respectueuse de la culture et des besoins de la communauté autochtone en matière de prévention du criminalité et en accord avec les politiques provinciales
- s'attaquer aux besoins d'autres clientèles vulnérables, notamment les personnes âgées, les personnes ayant des limitations fonctionnelles et les autres groupes dits à risque, dans le contexte des politiques et des objectifs fédéraux et provinciaux.

La province de Terre-Neuve et Labrador fait en sorte que ses initiatives en matière de prévention du crime soient compatibles avec les nombreux autres projets fédéraux et provinciaux qui s'attaquent aux causes profondes de la criminalité et qui fournissent des services aux enfants, aux jeunes, aux femmes, aux Autochtones et aux autres groupes vulnérables de la société terre-neuvienne. Ces projets comprennent notamment le programme provincial de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants, la Stratégie provinciale de lutte contre la violence, le Programme de coordination des services à l'enfance et à la jeunesse, le Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE), la Stratégie provinciale d'emploi pour les jeunes, l'Initiative de justice autochtone et l'Initiative suivant le rapport provincial sur le système scolaire. Par ailleurs, la province participe également au Comité de coordination en matière de prévention du crime des province Atlantiques.

Le Royal Newfoundland Constabulary (RNC) joue un rôle fondamental au chapitre des projets de maintien de l'ordre et de prévention de la criminalité à Terre-Neuve et Labrador. En plus de son implication dans des événements communautaires et sportifs, le RNC produit de la documentation sur la prévention du crime, parraine des activités de prévention et participe comme partenaire à des programmes communautaires de prévention.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Monsieur Rick Langer
Directeur de la division civile, Direction des services gouvernementaux
Ministère de la Justice
Tél. : (709) 729-1949
Fax : (709) 729-4069
Courriel : ricklanger@gov.nf.ca
Site Web : www.gov.nf.ca/justice

Terre-Neuve et Labrador

BRIGADE COMMUNAUTAIRE

Problématique : Jeunes à risqué

Description : Endroit : Stephenville, Terre-Neuve et Labrador

Organisme parrain : *Communities In Schools (CIS) Newfoundland and Labrador Inc.*

La Brigade communautaire de Terre-Neuve et Labrador est un réseau sans but lucratif d'organismes qui organisent activités dans les écoles des agglomérations du sud-ouest de Terre-Neuve. Depuis 1996, les coordonnateurs/coordonnatrices du programme s'emploient à réunir autour d'une même table divers intervenants du milieu – les entreprises, les sociétés, les organismes de santé et de services sociaux, les écoles, les familles et les groupes de citoyens et citoyennes – dans le but d'encourager les jeunes à rester aux études et se réaliser pleinement. Les coordonnateurs/coordonnatrices agissent à titre d'intermédiaires entre l'école et la population. Ils mettent sur pied des programmes pour les familles et les jeunes et mettent les jeunes en lien avec les services existants.

En 1999, la Brigade communautaire a créé une brigade jeunesse à l'école secondaire Stephenville. Ce fut une première tentative auprès d'élèves aussi jeunes (sixième à la huitième année). Les écoles qui jadis étaient confessionnelles venaient tout juste d'être intégrées au système scolaire public de sorte que les élèves qui fréquentaient l'école Stephenville venaient à la fois des écoles confessionnelles et des écoles non confessionnelles. Beaucoup ne se connaissaient pas ou dans certains cas, plusieurs avaient été des rivaux. La brigade jeunesse devint un point de ralliement pour les jeunes et elle contribua à stimuler leur prise en charge et leur sentiment d'appartenance.

Tous les élèves ont été invités à se joindre à la brigade. Une trentaine d'élèves se sont impliqués durant l'année scolaire 1999-2000 et 2000-2001. Ils se rencontraient quatre fois par semaine pour se pencher sur leurs priorités : le recyclage, la santé des jeunes, la lutte contre le tabagisme et créer un climat dans l'école propice à ce que tous et toutes s'y sentent à l'aise et acceptés.

La brigade jeunesse s'est occupée, notamment, du programme de recyclage et du programme des petits déjeuners. Les jeunes ont invité des intervenants/intervenantes en santé publique pour parler du tabagisme et ils ont nettoyé un coin fréquenté assidûment par les fumeurs/fumeuses. Ils ont produit un journal étudiant et monté de la documentation sur la sexualité adolescente et les MTS. Ils ont organisé une journée d'échange intergénérationnelle pour favoriser les rapports entre jeunes et aînés/aînées. Ils ont organisé de la formation sur la médiation par les pairs, ainsi qu'un colloque d'une journée sur le leadership, ouvert à toute l'école. Et enfin, ils ont organisé des campagnes de financement au profit des organismes locaux.

Source : *Communities In Schools (CIS), Newfoundland and Labrador, Inc.*

Tél. : (709) 643-4891

Fax : (709) 643-9235

Courriel : cis.snow@nf.aibn.com

JEUNES BÂTISSUEURS DU MILLÉNAIRE

Problématique : Mobilisation des jeunes pour la prévention du crime

Description : Endroit : Placentia, Marystown et Burin, Terre-Neuve et Labrador

Organisme parrain : Croix rouge canadienne, région Terre-Neuve et Labrador

Les municipalités de Placentia, Marystown et Burin ont tous âprement souffert du taux de chômage élevé, et de ses conséquences, engendrés par le déclin de l'industrie de la pêche. Et dans le cas de Placentia notamment, la fermeture d'un établissement naval américain, situé à proximité du village, n'a fait qu'accentuer les difficultés économiques de la population.

Pour améliorer l'état de santé psychologique des jeunes de ces localités, la Croix rouge canadienne, en consultation avec des partenaires du milieu, a mis sur pied le projet « Jeunes bâtisseurs du millénaire ». L'initiative avait comme but de faire de la prévention dans le milieu. Les jeunes et les adultes intéressés étaient invités à s'inscrire gratuitement à des cours de leur choix, offerts par la Croix rouge, et portant sur la prévention, s'ils acceptaient de consacrer bénévolement dix heures de leur temps à des organismes communautaires locaux.

Au printemps 2001, plus de 600 personnes, dont des jeunes, des étudiants/étudiantes, des parents, des adultes et des personnes âgées, avaient consacré bénévolement des milliers d'heures à leur milieu. Ils avaient donné de leur temps à une foule d'organismes communautaires dont le groupe *Crime Prevention*, la maison des jeunes P4 de Dunville, la maison *T.J. MacDonald Achievement House* de Burin, le centre communautaire *Two Sites* de Marystown et les sections locales de la Croix rouge. Ils avaient fait toutes sortes de choses, notamment recueilli des objets pour les trousseaux d'hygiène personnelle de la Croix rouge et pour les trousseaux d'amusement pour enfants (servant aux victimes d'incendie ou d'autres désastres), travaillé dans des programmes de petits déjeuners, fabriqué et vendu de l'artisanat et des gâteaux pour recueillir des dons, participé à des concerts bénéfiques et à des marche-t-on et créé des affiches et des textes publicitaires pour la Croix rouge canadienne.

Après leurs dix heures de bénévolat, les participants recevaient un « passeport de formation ». Ils pouvaient ainsi suivre une formation en prévention pour améliorer leur santé et de celle de leur famille et de leurs proches. Parmi les cours offerts, les personnes pouvaient choisir secourisme d'urgence, secourisme opérationnel, premiers soins, animation, sécurité aquatique, sécurité sur glace, prévention des abus et de la violence faite aux enfants, communication avec les ados, intervention auprès des jeunes et enfin, sécurité pour les personnes âgées.

Source : Croix rouge canadienne, région de Terre-Neuve et Labrador

Tél. : (709) 758-8418

Fax : (709) 758-8417

Courriel : rhonda.kenney@redcross.ca ou anna.power@redcross.ca

Principaux sites Web :

À l'échelle fédérale

Site Canada : <http://www.canada.gc.ca>

Ministère de la Justice du Canada : <http://canada.justice.gc.ca>

Centre national pour la prévention du crime : <http://www.prevention.gc.ca>

Réseau d'accès à la justice (ACJNet) : www.acjnet.org

Solliciteur général du Canada : <http://www.sgc.gc.ca>

À l'échelle des provinces et territoires

Nunavut : www.gov.nu.ca

Territoires du Nord-Ouest : www.gov.nt.ca

Yukon : www.gov.yk.ca

Colombie-Britannique : www.gov.bc.ca

Alberta : www.gov.ab.ca/just/

Saskatchewan : www.saskjustice.gov.sk.ca

Manitoba : www.gov.mb.ca

Ontario : www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca et www.fightcrime.net

Québec : www.msp.gouv.qc.ca

Nouveau-Brunswick : www.gov.nb.ca

Nouvelle-Écosse : www.gov.ns.ca/just/

Île-du-Prince-Édouard : www.gov.pe.ca

Terre-Neuve et Labrador : www.gov.nf.ca

À l'échelle municipale

Fédération canadienne des municipalités : www.fcm.ca

À l'échelle internationale

Centre international pour la prévention du crime : www.crime-prevention-intl.org

Australie

Australian Institute of Criminology : <http://www.aic.gov.au>

Grande-Bretagne

British Home Office : <http://www.crimereduction.org.uk/>

États-Unis

U.S. Department of Justice/National Institute of Justice : www.ncjrs.org

National Crime Prevention Council (NCPC) : www.ncpc.org

Jerry Lee Center of Criminology : www.preventingcrime.org

Université du Colorado, Center for the Study and Prevention of Violence (CSPV) :
www.colorado.edu/cspr/blueprints/

Fight Crime Invest in Kids : www.fightcrime.org